



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

# Comité permanent de la condition féminine

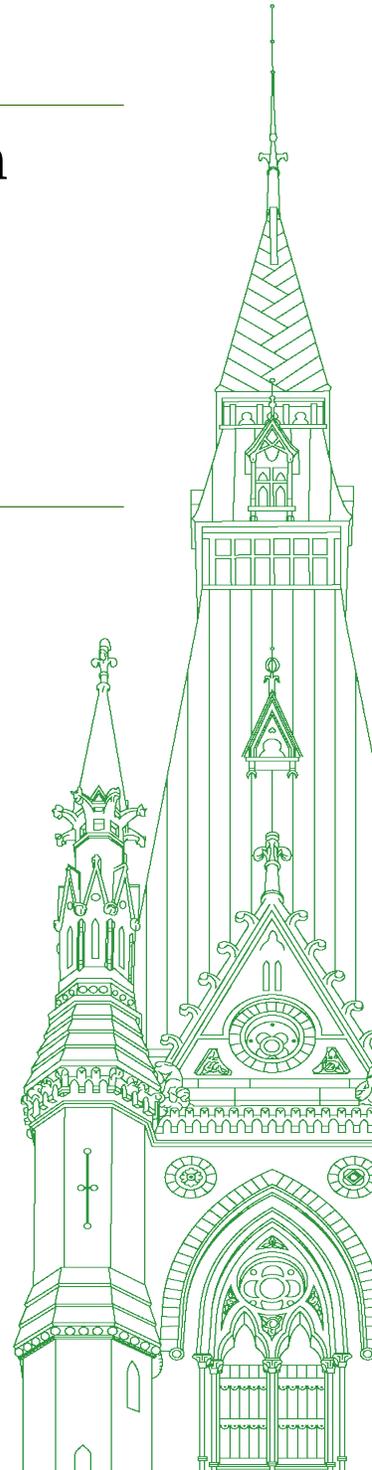
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 097**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le jeudi 15 février 2024

Présidente : Mme Karen Vecchio





## Comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 15 février 2024

• (1530)

[Traduction]

**La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)):** La séance est ouverte.

Bonjour à tous, et bienvenue à la 97<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se tient sous forme hybride, comme le permet le Règlement. Des membres y participent en personne dans la salle ou à distance au moyen de l'application Zoom.

Il ne semble pas y avoir d'interprétation. Y en a-t-il maintenant? Pouvez-vous m'entendre?

Je vais continuer à parler. Faites-le-moi savoir si vous entendez l'interprétation. Ce serait fantastique.

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Je peux vous entendre.

**La présidente:** Ah, pauvre vous.

**Un député:** Peut-on suspendre la séance un instant?

**La présidente:** Je vais la suspendre un moment.

• (1530)

(Pause)

• (1533)

**La présidente:** Bon retour.

Je ne passerai pas en revue l'information concernant les microphones. Voici ce qui est le plus important: n'approchez pas votre oreillette du microphone, et assurez-vous, s'il vous plaît, d'éteindre votre micro entre les séances.

Si vous souhaitez lever la main, faites-le sur Zoom. Je vois que Mme Lambropoulos est sur Zoom. Tous les autres membres sont dans la salle.

Nous poursuivons notre étude économique sur les femmes, et nous avons l'honneur d'avoir avec nous la ministre.

Conformément à l'article 108(2) et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 21 septembre 2023, le Comité reprend son étude sur l'autonomisation économique des femmes.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à la ministre Rechie Valdez, ministre de la Petite entreprise. Elle est accompagnée par Francis Bilodeau, sous-ministre délégué, Innovation, sciences et développement économique, et Étienne-René Massie, sous-ministre adjoint, Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise, tous les deux du ministère de l'Industrie.

Madame la ministre, vous disposez de cinq minutes pour nous présenter votre déclaration liminaire. Allez-y, je vous prie.

**L'hon. Rechie Valdez (ministre de la Petite Entreprise):** Je vous remercie, madame la présidente, et distingués membres du Comité, dans la salle et en ligne, de m'avoir invitée à m'exprimer sur l'autonomisation économique des femmes.

C'est une question cruciale et d'actualité, d'autant plus que nous sommes dans une période où nous continuons à nous remettre de la pandémie.

En tant que ministre de la Petite Entreprise, j'entends faire en sorte que les femmes entrepreneures et propriétaires d'entreprises dans toutes les régions du pays disposent des outils et du soutien dont elles ont besoin pour démarrer, relancer ou développer leurs entreprises et innover.

En tant que femme et ancienne chef d'entreprise, je suis bien au fait des obstacles particuliers auxquels se heurtent les femmes propriétaires et exploitantes d'entreprises au quotidien, des obstacles qui, malheureusement, sont disproportionnellement plus nombreux pour les femmes racisées. Après avoir travaillé pendant 15 ans dans les services bancaires aux entreprises, j'ai quitté mon emploi pour créer ma propre entreprise. J'ai découvert ma passion en préparant le premier gâteau d'anniversaire de ma fille. Je voulais exercer ma créativité. Ce parcours m'a permis de mieux comprendre les obstacles systémiques qui empêchent les femmes d'accéder aux ressources nécessaires pour créer et développer leurs entreprises.

Mon expérience n'est pas unique. Partout dans le monde, les femmes continuent à se heurter à des difficultés pour démarrer ou faire croître leurs entreprises, notamment en raison de l'accès au financement. Au Canada, seulement 16,8 % des petites et moyennes entreprises sont détenues majoritairement par des femmes. Ce chiffre atteint 37 % si l'on inclut les travailleuses indépendantes. Les femmes ont du mal à obtenir du crédit auprès des institutions financières, car elles ne remplissent pas toujours les conditions requises. Selon le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, le montant moyen du financement obtenu pour les entreprises détenues par des hommes est plus de deux fois supérieur à celui obtenu pour les entreprises détenues par des femmes. Pourtant, nous savons que des études montrent que lorsque nous faisons progresser l'égalité des genres et la participation des femmes à l'économie, nous pouvons ajouter jusqu'à 150 milliards de dollars au PIB. Soutenir les femmes n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la chose intelligente à faire.

En 2018, pour tenter de renverser la vapeur, le gouvernement a lancé la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, la SFE, le tout premier programme de ce type au Canada. Cette stratégie représente 7 milliards de dollars d'investissements et d'engagements par près de 20 ministères, organismes et sociétés d'État fédéraux, dont 165 millions de dollars sont réservés pour le Fonds pour l'écosystème de la stratégie dans le but d'aider les organismes tiers à but non lucratif à renforcer les capacités au sein de l'écosystème de l'entrepreneuriat et à offrir un soutien aux femmes entrepreneures.

Je sais — et plusieurs témoins que votre comité a entendus l'ont déjà mentionné — à quel point le mentorat est important, et à quel point il est important pour les femmes de pouvoir obtenir le soutien dont elles ont besoin et de disposer d'un réseau dans lequel puiser, un réseau de femmes qui sont enchantées de leur faire part de leurs idées et de leurs conseils en affaires. C'est parfois l'étincelle qu'il faut pour qu'une personne fasse taire ses doutes et ait le courage d'ouvrir sa propre petite entreprise.

Le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, le PCFE, se compose de 10 centres régionaux répartis dans tout le pays et compte plus de 250 organismes partenaires. Il a reçu plus de 17 millions de dollars pour combler le manque de connaissances, et il sert de guichet unique de données et de pratiques exemplaires pour les femmes entrepreneures. Grâce au portail, plus de 22 000 femmes ont participé à des activités indispensables de mentorat et de réseautage.

Dans son budget de 2021, le gouvernement a alloué 55 millions de dollars pour créer le Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat, qui fournit des prêts allant jusqu'à 50 000 dollars aux femmes entrepreneures. Jusqu'à présent, près de 9 000 prêts abordables ont ainsi été accordés à des femmes entrepreneures.

L'Initiative pour l'inclusion des femmes dans le secteur du capital de risque représente quant à elle un investissement de 15 millions de dollars destiné à financer des projets menés par des organismes à but non lucratif afin de bâtir et de renforcer un environnement de capital de risque plus inclusif pour les femmes canadiennes.

En octobre, nous avons annoncé un investissement pouvant atteindre 25 millions de dollars dans cinq gestionnaires de fonds de capital de risque au titre du volet de croissance inclusive du renouvellement de l'Initiative de catalyse de capital de risque. Deux de ces gestionnaires de fonds sont Sandpiper Ventures et The51, qui ont pour objectif d'investir dans les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

En outre, plus de 26 400 femmes entrepreneures ont reçu du soutien pour des projets financés par le Fonds pour l'écosystème de la stratégie, qui a notamment aidé plus de 10 000 femmes à démarrer des entreprises et plus de 12 000 femmes à développer des entreprises existantes.

Le gouvernement a mis en place des programmes de soutien pour aider les femmes entrepreneures ayant une identité intersectionnelle. Dans le cadre du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, plus de 25 millions de dollars de prêts ont été versés au titre du fonds de prêts pour aider à lever les obstacles systémiques auxquels font face les entrepreneurs noirs, et 20 % des clients dont les demandes de prêts ont été approuvées étaient des femmes.

Cette année, le gouvernement a également lancé le Programme d'entrepreneuriat 2ELGBTQI+ — le premier du genre dans le

monde — qui vise à lever les obstacles auxquels font face les entrepreneurs qui s'identifient comme membres de la communauté 2ELGBTQI+.

Le gouvernement soutient également l'Initiative d'entrepreneuriat des femmes autochtones, qui vise à renforcer l'autonomie des femmes autochtones entrepreneures en leur fournissant des ressources adaptées, du mentorat et des possibilités de financement.

Ensemble, ces initiatives aident des milliers de femmes entrepreneures à atteindre leurs objectifs en affaires et s'appuient sur les mesures que le gouvernement a déjà introduites pour faire en sorte qu'il soit aussi facile que possible de faire des affaires au Canada.

● (1535)

Madame la présidente, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

**La présidente:** Excellent. Je vous remercie beaucoup. Vous terminez juste à temps.

Nous allons entamer notre première série de questions de six minutes, et je vais céder la parole à Dominique Vien.

Madame Vien, vous avez la parole pendant six minutes.

[Français]

**Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la ministre, bienvenue. Je vous félicite pour votre nomination, et je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

L'étude n'est pas encore terminée, et quelques femmes sont venues nous voir pour nous parler de la difficulté qu'ont les femmes à entrer dans le monde de l'entrepreneuriat. C'est quelque chose qui demande plus d'effort aux femmes, notamment en raison de la charge mentale qu'elles ont dans le monde d'aujourd'hui. Elles travaillent de plus en plus et, lorsqu'elles arrivent à la maison, elles commencent un deuxième quart de travail.

Nous avons entendu dire que les entreprises démarrées par des femmes survivaient moins longtemps que celles qui sont possédées et dirigées par des hommes. Que pouvez-vous nous dire là-dessus?

Comment voyez-vous ce problème et comment peut-on le régler?

● (1540)

**L'hon. Rechie Valdez:** Merci de la question.

[Traduction]

Je suis d'accord avec vous que les femmes entrepreneures ont de nombreux défis à relever, qu'il s'agisse de jongler avec leurs responsabilités familiales ou de s'occuper de leur famille. Vous avez dit que beaucoup d'entrepreneurs, en particulier des femmes entrepreneures, éprouvent des difficultés à ouvrir une entreprise et à la développer.

Notre stratégie pour les femmes en entrepreneuriat comprend trois piliers, que j'ai mentionnés.

Le premier pilier consiste à leur fournir des capitaux pour qu'elles puissent obtenir le financement et les fonds dont elles ont besoin.

Le deuxième pilier consiste à investir dans l'écosystème. Ce qui m'a beaucoup aidée quand j'étais entrepreneure était de pouvoir compter sur des femmes entrepreneures comme moi quand j'avais besoin de conseils. C'est ce que l'écosystème leur offre: la possibilité d'obtenir des conseils et du mentorat et de se créer un réseau. Elles peuvent donc compter sur cet écosystème lorsqu'elles n'ont personne dans leur entourage pour les aider.

Le troisième pilier, le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, est une façon pour nous de recueillir des données et de l'information afin de pouvoir continuer à bonifier nos mesures de soutien et à améliorer nos services pour les femmes entrepreneures.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Madame la ministre, il ne me reste pas beaucoup de temps.

J'aimerais parler du coût de la vie dans le contexte dans lequel nous évoluons. C'est une question très contemporaine. La hausse du coût de la vie touche les femmes à la maison et la vie familiale, bien sûr, mais cela touche aussi les femmes propriétaires d'entreprises.

Comment pouvez-vous aider ces entrepreneures, compte tenu du coût de la vie, qui est galopant et qui freine beaucoup d'initiatives, en particulier chez ces femmes?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie de la question.

Une mesure dont je suis très fière pour aider toutes les femmes à entrer sur le marché du travail, que ce soit comme entrepreneure ou employée à temps plein, c'est notre programme des garderies à 10 \$ par jour, qui les aide à faire le choix entre devenir entrepreneure ou travailler comme employée. C'est très important.

De plus, pour aider les femmes propriétaires de petites entreprises, nous avons réduit l'impôt pour les petites entreprises de 11 % à 9 %, et nous avons récemment conclu des accords avec Visa et Mastercard pour qu'ils réduisent les frais de transaction sur les cartes de crédit, ce qui fera économiser aux petites entreprises des milliards de dollars sur cinq ans.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Madame la ministre, vous avez parlé des services de garde. Je viens du Québec, et j'ai eu une expérience très positive à cet égard. Cependant, en ce qui a trait aux services de garde dans l'ensemble du pays, beaucoup de gens sont dans une situation difficile. Des questions se posent concernant la mise en place de votre programme, notamment quant à l'accès à des places en garderie.

Comment peut-on parler d'une telle solution, alors que les femmes ont de la difficulté à avoir accès à des places en garderie?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je pense que c'est une excellente question.

Nous n'investissons pas seulement pour réduire les frais de garderie partout au pays, dans toutes les provinces et tous les territoires, mais aussi pour accroître le nombre de places disponibles. Une part des investissements est destinée à cette fin. Nous réduisons les frais de garderie, mais nous investissons aussi pour

construire l'infrastructure nécessaire pour augmenter le nombre de places disponibles.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Madame la ministre, une dame dont j'ai malheureusement oublié le nom nous a dit que, dans les entreprises, les postes de cadres étaient particulièrement occupés par des hommes.

Vous intéressez-vous à cette question, étant donné que les femmes représentent 52 % de la population?

• (1545)

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, c'est certain. Nous savons qu'il existe de nombreux écarts salariaux partout au pays. On le voit dans la rémunération des hauts dirigeants, et on le voit chez les entrepreneurs et dans différentes petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement a lancé le défi 50-30, une initiative pour encourager les organismes canadiens à s'engager à atteindre la parité hommes-femmes et à augmenter la représentation des autres groupes méritant l'équité au sein des conseils d'administration et dans les postes de haute direction. En date du 7 février, 2 450 organismes de toutes tailles ont accepté de relever ce défi.

**La présidente:** C'est merveilleux. Je vous remercie beaucoup, madame la ministre.

Monsieur Serré, c'est à votre tour. Vous avez six minutes.

[Français]

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre, d'être avec nous aujourd'hui et du travail que vous faites pour les petites entreprises dans tout le pays.

Nous avons reçu des témoins et des représentants des agences de développement économique de tout le pays. Je viens du Nord de l'Ontario, où l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, ou FedNor, exerce ses activités. FedNor soutient, de façon prioritaire, les femmes en entrepreneuriat.

Comment votre ministère travaille-t-il avec les agences de développement économique afin qu'il y ait plus de femmes entrepreneures, en particulier dans les régions rurales?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je travaille activement avec les ministres responsables du développement économique pour veiller à ce que nous poursuivions nos efforts pour aider les femmes entrepreneures. Nous avons adopté une approche pangouvernementale à cet égard pour aider les femmes entrepreneures et aussi les groupes sous-représentés.

J'aimerais insister en particulier sur le fait que nous voulons élargir les chances pour que tous ceux qui le souhaitent au Canada puissent devenir entrepreneurs. Comme vous le savez sans doute, nous accueillons beaucoup de nouveaux arrivants, et ils veulent démarrer des entreprises et ensuite les faire croître. Dans mes déplacements partout au pays, j'en ai rencontré de très nombreux, et je suis très fière du travail que nous avons fait pour les aider.

[Français]

**M. Marc Serré:** Merci beaucoup du travail que vous faites avec les agences de développement économique. C'est important.

Des témoins nous ont dit à plusieurs reprises que l'une des barrières pour les entrepreneures et leurs entreprises était le manque de capitaux. On nous dit qu'elles ont de la difficulté à avoir du financement.

Qu'est-ce que le gouvernement a fait, par le truchement de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, pour soutenir les femmes et pour qu'elles aient accès à des capitaux pour démarrer ou faire croître leur entreprise?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Les capitaux sont la première chose dans les petits entrepreneurs ont besoin pour démarrer ou faire croître leur entreprise. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, nous avons réservé une somme de 55 millions de dollars, dans le cadre du Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat, pour offrir aux femmes entrepreneures de diverses origines des prêts pouvant atteindre 50 000 \$ par l'entremise de cinq administrateurs partout au pays. Ces administrateurs leur offrent aussi un soutien complet.

J'en ai rencontré quelques-uns, et ils m'ont fait part d'histoires incroyables de soutien qu'ils ont pu fournir à des femmes pendant la pandémie. Ils peuvent leur offrir diverses formes de mesures souples. Certaines éprouvent parfois des difficultés et peuvent avoir besoin, par exemple, de sauter un paiement mensuel. Je pense qu'il est très important de leur offrir des mesures souples et de leur enlever un peu de stress lorsqu'elles en ont besoin. Ils vont ensuite continuer de les aider à faire croître leur entreprise.

**M. Marc Serré:** Je vous remercie.

Des témoins précédents nous ont dit aussi qu'au Canada, peu de femmes font partie des conseils d'administration des entreprises qui figurent au palmarès Fortune 500. En 2017, le ministre Bains nous a parlé d'une stratégie à ce sujet, et j'aimerais savoir où cela en est.

Que peut faire le gouvernement pour que plus de femmes occupent des postes de direction au sein des entreprises qui figurent au palmarès Fortune 500? Les statistiques nous montrent que les entreprises obtiennent de bien meilleurs résultats pour leurs actionnaires lorsque des femmes font partie de leur conseil d'administration.

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie sincèrement de la question.

J'ai déjà parlé du défi 50-30. Je ne peux pas vous dire à quel point cela a fait une différence.

Le défi 50-30 fait en sorte que les organismes y voient une priorité, et ils veulent montrer, par leur équipe de direction et leur conseil d'administration, qu'ils vont attirer plus de femmes et plus de membres des groupes sous-représentés au sein de leur personnel.

Au sujet des rapports sur les écarts salariaux — un enjeu très important —, nous avons alloué dans le budget de 2018 un montant de 3 millions de dollars sur cinq ans pour la production de rapports sur les écarts salariaux, une mesure de transparence salariale qui s'applique aux entreprises du secteur privé sous réglementation fédérale de 100 employés ou plus dans le but de réduire ces écarts.

C'est important, car ces organismes doivent publier leurs écarts salariaux afin de les sensibiliser aux mesures qu'elles doivent mettre en place pour soutenir les femmes au sein de leur personnel, et aussi bien sûr, accroître leur nombre.

• (1550)

**M. Marc Serré:** Excellent.

Dans le même ordre d'idées, comme vous le savez — vous venez tout juste d'être nommée ministre — le gouvernement et le premier ministre ont veillé à ce que le cabinet fédéral soit composé à parts égales d'hommes et de femmes pour la première fois.

On dit que beaucoup de décisions sont prises de façon positive parce qu'il y a plus de femmes au sein du cabinet fédéral. Pouvez-vous nous expliquer, d'un point de vue gouvernemental, quels sont les avantages que vous voyez à avoir un cabinet fédéral paritaire hommes-femmes?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je pense que la représentation est un élément très important.

C'est un fait que depuis 2015, le premier ministre a des cabinets paritaires hommes-femmes, ce qui est très important.

Je pense que la voix des femmes à la table, de faire entendre leurs voix... C'est la même chose ici au sein de votre comité, où l'on constate le pouvoir et l'importance qu'ont ces voix dans le processus décisionnel.

**M. Marc Serré:** Le Comité fonctionne mieux lorsqu'il n'y a qu'un homme et neuf femmes autour de la table. Nous avons maintenant M. Vis. C'est ce qui fait que le Comité fonctionne si bien.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup, monsieur Serré.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à M. Vis. Un peu de changement est toujours bienvenu, mais pas trop souvent.

J'aimerais maintenant céder la parole à Mme Larouche pendant les six prochaines minutes.

Madame Larouche, allez-y.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui.

Cette étude nous révèle les difficultés que vivent les femmes. Ce n'est ni simple ni évident. J'aimerais parler de la date butoir pour le remboursement du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ou CUEC, et des conséquences qu'elle peut avoir.

Vous le savez, c'est un dossier sur lequel le Bloc québécois a énormément insisté. Nous aurions voulu que l'on repousse encore la date du 18 janvier. On voit les conséquences en ce moment. On a vu la réaction de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ou FCEI, cette semaine au sujet des entreprises en difficulté. Ce dossier n'est pas terminé, madame la ministre.

J'aimerais donc connaître l'impact de la date butoir pour le remboursement du CUEC sur les entrepreneurs. Avez-vous mesuré cet impact? On se rend compte que beaucoup de ces petites entreprises qui sont en difficulté appartiennent à des femmes.

Je vais vous donner un exemple, mais j'aimerais d'abord savoir si vous avez mesuré les conséquences que peut avoir la date butoir pour le remboursement du CUEC sur les entreprises appartenant à des femmes.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie de la question.

La même question a été posée à Mme Clare Barnett lors de la précédente réunion. Elle a aussi mentionné qu'elle constate beaucoup de soutien depuis la pandémie de la COVID-19.

Le soutien aux petites entreprises... Nous savons tous ce qui s'est passé. Tous les commerces ont fermé leurs portes et les petites entreprises étaient mal prises. Elles étaient en difficulté.

Nous leur avons fourni des prêts dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ou CUEC. Nous avons aidé près de 900 000 petites entreprises partout au pays.

Au sujet des dates butoirs, la première avait été fixée au 31 décembre 2022. À ce moment, les propriétaires de petites entreprises avaient besoin d'aide et de plus de temps, alors nous avons repoussé la date. Nous l'avons fait pour leur donner plus de temps pour prendre des décisions.

Ce n'était pas une date fixe. Nous avons offert aux entrepreneurs trois options et des mesures plus souples.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Comme vous le savez très bien, réhypothéquer sa maison n'est pas une solution pour rembourser le prêt d'urgence.

Je vais vous donner l'exemple concret de ce qui est arrivé à une femme d'affaires de ma région.

Cette femme a une magnifique entreprise, une épicerie zéro déchet. Elle travaille fort, et elle est mère de famille. Elle a de la difficulté depuis des années à trouver du financement. Quand elle arrive à la maison le soir, elle n'a pas toujours le temps nécessaire pour rechercher du financement. Elle s'occupe des enfants.

Les programmes manquent de flexibilité. Cette entrepreneure a voulu faire une demande un soir alors qu'elle avait un peu de temps, et elle a appris qu'elle avait manqué la date butoir pour présenter une demande dans le cadre du programme. Cela fait déjà longtemps qu'elle me sensibilise aux difficultés des femmes. J'ai entendu ce même exemple à de nombreuses reprises. Il n'y a pas eu de solution, et on ne fait que causer des difficultés à des entreprises. Réhypothéquer sa maison, cela ne se fait pas sans conséquence, madame la ministre.

Allez-vous faire une étude sur l'impact que peut avoir le retard sur les petites ou moyennes entreprises, ou PME, et pour voir, particulièrement, s'il y a eu un effet disproportionné sur des PME appartenant à des femmes?

Allez-vous faire cette étude, madame la ministre?

• (1555)

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie de la question.

Encore une fois, nous avons reporté la date du CUEC et offrons plus d'options et plus de temps aux entreprises pour rembourser leurs prêts. Jusqu'à 18 janvier, ils pouvaient bénéficier d'une radiation pouvant atteindre 20 000 \$. Si ce n'est pas possible, ils peuvent demander un refinancement auprès de leur institution financière. Ils ont encore jusqu'au 28 mars de cette année pour pouvoir obtenir une radiation pouvant atteindre 20 000 \$. Si cela ne les aide toujours pas, ils ont trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026, pour rembourser leur prêt au complet.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la ministre, vous avez délégué aux banques la responsabilité d'aider ces entreprises alors que vous auriez pu trouver d'autres solutions. Vous auriez pu notamment garantir le montant de 20 000 \$. Vous auriez pu vous assurer que les entreprises ne le perdent pas.

La date butoir est maintenant passée. Vous n'avez pas accepté la proposition que l'on vous a faite de garantir le montant de 20 000 \$ et de s'assurer auprès des institutions bancaires que les entreprises ne perdent pas la subvention. Pourriez-vous, au moins, faire preuve d'un peu de flexibilité en créant une ligne d'assistance directe pour qu'il soit possible, pour les entrepreneurs, de discuter de la possibilité d'une entente?

Une ligne d'assistance est en place, mais les gens n'arrivent pas à parler à qui que ce soit. Les préposés à l'autre bout ne sont pas au courant quant au programme, et les entrepreneurs n'obtiennent pas de réponse à leurs questions. Ce n'est pas cela, gérer un programme, madame la ministre. Gérer un programme, c'est être capable de s'assurer qu'il y a une ligne d'assistance directe et que les gens peuvent parler à quelqu'un.

On est capable de le faire avec l'Agence du revenu du Canada. Si, une année, un citoyen a de la difficulté à payer ses impôts, il y a de la flexibilité pour qu'il puisse conclure des ententes de paiement. Il y a cette possibilité. Pourquoi n'a-t-on pas été capable de proposer cela aux entrepreneurs?

En ce moment, des entreprises risquent de fermer. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les entreprises elles-mêmes, les chambres de commerce et la FCEI.

Pour terminer, j'aimerais ajouter que, selon Mme Ruth Vachon, qui a témoigné devant le Comité, on a perdu beaucoup d'entreprises entre 2018 et 2022. C'est une perte de 61 000 entreprises appartenant à des femmes, dont 35 000 au Québec, ce qui représente 60 % des entreprises.

En quoi vos programmes permettent-ils d'aider les entreprises, alors qu'on continue à perdre des entreprises appartenant à des femmes?

[Traduction]

**La présidente:** Merci beaucoup. Vous pourrez peut-être nous donner une réponse plus tard, parce que le temps est écoulé.

Je cède maintenant la parole à Leah Gazan. Vous disposez de six minutes, madame Gazan.

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Bonjour, madame la ministre. Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Tout comme ma collègue du Bloc, je suis très déçue que le gouvernement ait refusé de repousser la date limite de remboursement des prêts du CUEC admissibles à une remise de prêt, et ce, après que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Chambre de commerce des femmes canadiennes, tous les premiers ministres provinciaux et le NPD l'aient réclamé.

Pourquoi n'avez-vous pas écouté les principales organisations du pays? Elles ont très clairement dit que cette décision serait dévastatrice pour les petites entreprises.

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous avons repoussé cette échéance à deux reprises. Le 31 décembre 2022, nous avons compris que les petites entreprises avaient encore besoin de temps et de flexibilité. Nous avons repoussé la date limite au 31 décembre 2023. J'ai rencontré des propriétaires de petites entreprises, et ils m'ont demandé plus de temps et de flexibilité pour pouvoir rembourser leurs prêts.

**Mme Leah Gazan:** Oui, tout à fait, ils ont demandé plus de temps et de flexibilité pour rembourser leurs prêts, mais le gouvernement ne les a pas écoutés. Aujourd'hui, on estime que 200 000 petites entreprises sont encore plus endettées alors qu'elles luttent pour garder leurs portes ouvertes face à l'augmentation des coûts. Nous savons qu'un grand nombre de ces entreprises appartiennent à des femmes.

Comment expliquer aux entreprises dirigées par des femmes, qui sont déjà confrontées à davantage d'obstacles à la réussite, que vous avez refusé de leur accorder l'aide qu'elles demandaient, les exposant encore plus au risque de fermer boutique?

**L'hon. Rechie Valdez:** À nouveau, nous avons offert aux propriétaires de petites entreprises de multiples options de remboursement pour leurs prêts du CUEC. Cette flexibilité leur a permis d'obtenir jusqu'à 20 000 \$ de remise, que ce soit en remboursant leur prêt avant le 18 janvier ou en cherchant à obtenir un refinancement auprès de leurs institutions financières d'ici la fin mars. Cela leur permettra de bénéficier d'un faible taux d'intérêt de 5 % pendant trois années supplémentaires.

• (1600)

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup, mais comme vous l'avez dit, nous savons que les petites entreprises n'avaient pas vraiment le choix. Elles ont été obligées de refinancer leurs prêts auprès de prêteurs privés ou de perdre la partie remise de leur prêt et de se retrouver avec une dette supplémentaire de 20 000 \$.

Nous entendons parler de prêts sur salaire. J'ai l'impression que les propriétaires de petites entreprises ont dû choisir cette option pour éviter de s'endetter de 20 000 \$ supplémentaires. Sauf votre respect, madame la ministre, cela ne me semble pas très gentil pour les petites entreprises. Nombre d'entre elles étaient sur le point de fermer boutique et devront le faire.

Parmi les petites entreprises qui ont été contraintes de refinancer leurs prêts du CUEC, combien appartiennent à des femmes? Le savez-vous?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je peux demander à mes fonctionnaires d'envoyer cette information au Comité après la réunion.

**Mme Leah Gazan:** Merci.

Parmi les petites entreprises qui n'ont pas pu obtenir un refinancement ou respecter les délais de remboursement et qui sont aujourd'hui encore plus endettées, combien appartiennent à des femmes?

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous pouvons vous trouver ces informations, mais je peux d'ores et déjà dire que près de 80 % de toutes les petites entreprises ont été en mesure de rembourser leurs prêts du CUEC.

**Mme Leah Gazan:** Je parle à de nombreux propriétaires de petites entreprises. Je sais que vous en avez été une et que vous avez bien réussi. Vous avez probablement dû travailler deux fois plus fort en tant que femme pour lancer votre entreprise.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas envisagé de mettre en place des programmes pour les femmes, surtout compte tenu des

enjeux d'égalité des sexes et d'autonomisation économique des femmes? Pourquoi votre gouvernement n'a-t-il pas mis en place des programmes visant à soutenir l'égalité des sexes dans la propriété des petites entreprises, surtout pour les entreprises à risque?

Je vous pose cette question, parce que votre gouvernement se targue souvent d'être féministe. Je ne suis pas d'accord avec cette affirmation à divers égards, notamment en ce qui concerne les entreprises et certains programmes. Votre gouvernement a-t-il envisagé de mettre en place des programmes ciblés pour des enjeux sexospécifiques et les communautés marginalisées qui ne sont pas suffisamment représentées dans les petites entreprises?

**L'hon. Rechie Valdez:** J'ai déjà évoqué le défi 50-30, mais ce qui concerne l'entrepreneuriat, nous avons lancé la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, la première du genre, ce qui nous a permis de soutenir davantage les femmes entrepreneurs. Nous leur donnons les moyens d'agir. Nous leur fournissons des fonds pour les aider à se lancer en affaires et à développer leur entreprise. Nous investissons dans l'écosystème pour les aider partout au pays.

**Mme Leah Gazan:** Si vous aviez des fonds pour cela, je me demande pourquoi vous n'avez pas eu ce genre de flexibilité pour le plan de remboursement des prêts du CUEC. Votre décision force des entreprises à fermer boutique, et beaucoup d'entre elles appartiennent à des femmes.

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous avons accordé d'autres soutiens aux petites entreprises outre les prêts du CUEC. Nous avons également accordé des subventions pour les loyers et les salaires, là encore pour aider ces petites entreprises à traverser la pandémie et une période difficile. Au total, notre gouvernement a dépensé 100 milliards de dollars pour aider les petites entreprises pendant la pandémie.

**La présidente:** Il vous reste une minute.

**Mme Leah Gazan:** Le problème, avec les subventions salariales, c'est que nombre d'entre elles ont servi à remplir les poches des PDG plutôt qu'à augmenter les salaires. C'est ce que nous avons constaté avec Loblaws. Cette aide n'a pas profité aux petites entreprises dans ce cas-là.

J'ai une question concernant les petites entreprises. Quels sont les types d'entreprises les plus susceptibles d'être détenues par des femmes?

**L'hon. Rechie Valdez:** Peut-être que M. Massie ou...

**M. Francis Bilodeau (sous-ministre délégué, Innovation, sciences et développement économique Canada, ministère de l'Industrie):** Nous disposons de quelques chiffres et faits à ce sujet. Le commerce de détail est en deuxième...

**M. Etienne-René Massie (sous-ministre adjoint, Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise, ministère de l'Industrie):** On parle aussi des soins de santé et des services sociaux...

**La présidente:** Je suis désolée, mais je vais devoir vous interrompre.

Le temps est écoulé. Pourriez-vous nous envoyer ces informations ultérieurement? Nous vous en serions très reconnaissants.

Nous allons maintenant commencer le deuxième tour de questions. Nous allons commencer par des tours de cinq minutes, puis nous aurons des tours de deux minutes et demie. Anna Roberts disposera du premier tour de cinq minutes.

Vous disposez de cinq minutes, madame Roberts.

**Mme Anna Roberts:** Merci, madame la présidente.

Je vous félicite de votre nomination, madame la ministre. C'est la première fois que j'ai l'occasion de le faire en personne.

J'aimerais céder mon temps de parole à M. Vis, puisqu'il est notre porte-parole en matière de petite entreprise. Il semble mieux connaître les chiffres que moi.

Allez-y, monsieur Vis.

**M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC):** Merci, madame Roberts.

Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui, madame la ministre. Je remercie aussi les membres du Comité de m'avoir accueilli parmi eux.

J'aimerais parler de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Dans une question inscrite au *Feuilleton* que j'ai reçue de vous le 20 juin, madame la ministre, vous avez souligné qu'elle représentait une approche pangouvernementale, incluant 20 ministères fédéraux, agences et sociétés d'État.

Dans vos remarques liminaires, vous avez également fait référence à certains des critères clés liés à l'expansion des entreprises et à la création de nouvelles entreprises. Étant donné que vous avez commencé par cela, je présume que vous pensez que ce programme est une réussite. Peut-être pourriez-vous tout d'abord nous dire combien d'emplois ont été créés depuis le lancement de ce programme en 2018 et le nombre d'entreprises qui sont passées d'une microentreprise à une entreprise d'envergure.

Merci.

● (1605)

**L'hon. Rechie Valdez:** C'est une bonne question.

J'ai dit dans mes remarques liminaires que nous avons pu soutenir 22 000 femmes entrepreneures, dont 10 000 nouvelles et bien d'autres encore pour...

**M. Brad Vis:** Ce n'était pas ma question. Ma question portait sur le nombre d'entreprises créées et sur le nombre d'entreprises qui ont pris de l'expansion.

**L'hon. Rechie Valdez:** M. Massie a peut-être cette information.

**M. Francis Bilodeau:** Je crois qu'il y a eu environ 100 000 entreprises de créées.

Nous demandez-vous combien d'entreprises ont fermé ou combien ont pris de l'expansion?

**M. Brad Vis:** Les deux. Combien d'entreprises ont été créées et combien ont pris de l'expansion grâce au financement prévu dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat?

**M. Francis Bilodeau:** Nous avons ces chiffres. Je ne sais pas si vous les avez sous la main, monsieur Massie. Sinon, nous nous ferons un plaisir de vous les envoyer.

**M. Etienne-René Massie:** Oui, nous les avons. Nous vous les enverrons.

**M. Brad Vis:** Merci.

Le rapport du quatrième trimestre de 2023 du laboratoire de données sur les entreprises de la Chambre de commerce du Canada intitulé « Enquête canadienne sur la situation des entreprises » indique que le moral des entrepreneurs est très bas, et que les proprié-

taires issus de groupes sous-représentés et les microentreprises en particulier ont les perspectives économiques les plus anémiques.

Êtes-vous d'accord avec les conclusions de la Chambre de commerce du Canada?

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, les propriétaires de petites entreprises traversent présentement une période difficile, c'est certain.

À nouveau, comme je l'ai dit, nous avons fourni de nombreux soutiens pour aider les petites entreprises.

**M. Brad Vis:** Merci.

Le rapport indique également que les défis liés aux coûts restent les obstacles les plus importants à court terme pour les entreprises. Il est notamment question de l'augmentation de la taxe sur la masse salariale pour les petites entreprises et de l'augmentation de la taxe sur le carbone. Il s'agit là de deux points essentiels.

Êtes-vous d'accord avec le premier ministre pour dire que l'augmentation prochaine de la taxe sur le carbone est une bonne chose pour les petites entreprises? J'ai une autre question: pensez-vous que l'augmentation de la taxe sur la masse salariale imposée aux petites entreprises cette année était une bonne idée?

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous savons que le changement climatique est réel. Il a un coût réel pour les petites entreprises. Lorsque je me suis rendue sur la côte Est, j'ai visité une petite entreprise qui avait été affectée par les ouragans.

Le changement climatique a des répercussions sur les entreprises. Au moins 60 % d'entre elles ont été affectées par le changement climatique. Nous continuerons à défendre les petites entreprises tout au long de notre lutte climatique.

**M. Brad Vis:** Lorsque le gouvernement fédéral a annoncé la taxe sur le carbone, il a promis un remboursement fiscal de 2,5 milliards de dollars pour les petites entreprises. Or, la FCEI n'a pas hésité à expliquer pourquoi ce programme n'a pas été mis en œuvre.

Pouvez-vous me donner une réponse à ce sujet, s'il vous plaît?

**L'hon. Rechie Valdez:** Le programme est en cours d'élaboration. Les petites entreprises concernées pourront recevoir ces fonds. Le ministre en fera l'annonce dès que possible.

**M. Brad Vis:** Statistique Canada a récemment souligné que le nombre d'entreprises qui ferment est supérieur au nombre d'entreprises qui ouvrent. Le Bureau du surintendant des faillites a indiqué que le nombre de faillites d'entreprises a augmenté de 41 % en 2023 par rapport à 2022. Il s'agit de l'une des plus fortes augmentations depuis une génération.

Si l'approche de votre gouvernement fonctionne réellement, que vous disent vos fonctionnaires à propos des statistiques fort alarmantes de Statistique Canada?

**L'hon. Rechie Valdez:** Les petites entreprises font face à des défis. Nous réduisons leurs impôts et faisons tout en notre pouvoir pour les aider. Je crois que...

**M. Brad Vis:** De quels impôts parlez-vous?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie de la question.

Je vais céder la parole à mes fonctionnaires, qui pourront vous répondre.

**M. Francis Bilodeau:** Il serait préférable d'adresser les questions de politique fiscale au ministère des Finances plutôt qu'à nous. Ce que nous pouvons vous dire, cependant, c'est que pendant la pandémie...

**M. Brad Vis:** Quels impôts réduisez-vous précisément?

**La présidente:** Il vous reste 10 secondes.

**M. Francis Bilodeau:** Les politiques fiscales relèvent du ministère des Finances. Il serait donc mieux placé pour vous répondre.

**M. Brad Vis:** Merci, madame la ministre.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Lambropoulos qui est en ligne. Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.):** Merci, madame la présidente.

J'aimerais d'abord remercier la ministre Valdez d'être ici pour répondre à nos questions. Nous vous sommes réellement reconnaissants du temps que vous nous accordez.

Ma première question portera sur le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. Je sais que vous avez récemment annoncé un financement de plusieurs millions de dollars pour la recherche sur les obstacles et les facilitateurs de la réussite entrepreneuriale. J'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi ce financement est important et quelle est l'importance du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat.

Pourquoi est-il important, selon vous? Comment aidera-t-il les femmes entrepreneures?

• (1610)

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie de la question.

J'ai mentionné dans mes remarques liminaires que le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat est une organisation merveilleuse. Cette initiative est menée par l'Université métropolitaine de Toronto. Ce programme soutient 10 centres régionaux au pays et 250 organisations au total. Il s'agit d'un guichet unique pour les femmes entrepreneures. Ce programme leur fournit des exemples de réussite et des données.

Tout cela sert à nous aider à voir ce que nous pouvons faire en tant que décideurs politiques pour continuer à soutenir les femmes par le biais du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat.

Chaque année, ils produisent un rapport très important intitulé « État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada ». Ce rapport est essentiel pour nous permettre d'en apprendre toujours plus sur la façon de continuer à soutenir les femmes entrepreneures au pays.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Merci beaucoup.

Je sais que vous avez eu des discussions avec de nombreuses femmes partout au pays à propos de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Pouvez-vous nous faire part des bénéficiaires qui sont ressortis de vos discussions avec différentes femmes entrepreneures?

**L'hon. Rechie Valdez:** Les femmes entrepreneures que j'ai rencontrées et qui ont pu bénéficier de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat m'ont fait part de leur incroyable succès. Elles m'ont dit avoir réussi à obtenir le capital nécessaire pour lancer et

développer leur entreprise. Elles ont pu bénéficier du soutien du Fonds pour l'écosystème que nous avons mis à leur disposition.

Je peux vous raconter l'histoire de réussite d'une personne d'Also Recrutement. Elle a bénéficié de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat et a reçu le soutien d'Evol, une organisation financée par le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, pour obtenir le financement dont elle avait besoin pour fournir un nouveau service de personnel temporaire. Evol l'a également mise en contact avec un réseau, au sein duquel elle peut faire du réseautage avec d'autres entrepreneurs qui font face aux mêmes défis. Je pense que des témoins avant moi vous ont dit à quel point ces possibilités de réseautage sont importantes pour les femmes entrepreneures.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Oui, et cela rejoint d'ailleurs ma prochaine question.

Des témoins nous ont parlé de l'importance du mentorat et de la création d'écosystèmes pour ces femmes. Je suis certaine que vous en avez également entendu parler. Pouvez-vous nous parler de cette importance et de la façon dont tout cela peut les aider à saisir les nombreuses occasions qui s'offrent à elles lorsqu'elles intègrent cet écosystème qui leur permet notamment de partager des pratiques exemplaires?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je peux vous parler de mon expérience personnelle.

Les entrepreneurs sont parfois très isolés. Il faut jongler avec tellement de choses et on a parfois une question ou un besoin dans un domaine en particulier. L'écosystème offre des possibilités de réseautage afin que les femmes comme moi puissent échanger avec d'autres et obtenir l'aide et le soutien dont elles ont besoin. On a parfois seulement besoin d'une tribu derrière soi pour se sentir appuyée. Les membres du réseau peuvent s'entraider en faisant la promotion de travail des autres dans les médias sociaux et en étant les porte-parole les uns des autres. C'est très bénéfique pour moi. Je crois que le travail que nous faisons pour aider les femmes entrepreneures est extraordinaire, parce qu'elles savent qu'elles peuvent obtenir du soutien au besoin.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Combien de temps me reste-t-il, madame la présidente?

**La présidente:** Il vous reste 37 secondes.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Je vous remercie de nous avoir fait part de votre expérience, madame la ministre. Il est important de l'entendre, parce que vous avez déjà été à la place de celles que vous aidez aujourd'hui; c'est un grand avantage que d'avoir vécu cette expérience.

Je n'ai pas d'autres questions auxquelles on pourrait répondre en moins d'une minute. Je veux simplement vous remercier une fois de plus.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux questions de deux minutes et demie. Andréanne Larouche est notre prochaine intervenante.

Madame Larouche, vous avez la parole.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la ministre, je peux répondre à la question de ma collègue du NPD, puisque j'ai en main les chiffres concernant le compte d'urgence. Selon la FCEI, à ce jour, 150 000 entreprises n'ont pas encore remboursé leur prêt.

On se doute donc que la prochaine année sera difficile pour ces entreprises et que certaines risquent de faire faillite. En fait, 200 000 entreprises se seraient endettées pour réussir à rembourser le compte d'urgence. Cela porte donc le total à 350 000 entreprises qui se trouvent dans une situation précaire, selon la FCEI. Pour elles, et plus particulièrement pour les 150 000 entreprises qui n'ont pas remboursé leur prêt, la prochaine année sera critique. On peut se douter qu'elles vont carrément fermer leurs portes.

Madame la ministre, avez-vous évalué le coût économique qu'engendreraient ces faillites?

• (1615)

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je tiens à préciser que près de 80 % des petites entreprises ont réussi à rembourser le prêt. Nous envisageons une deuxième date pour le refinancement. Certaines petites entreprises demandent un refinancement pour rembourser leur prêt au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Avec les prolongations, les entreprises ont encore trois ans pour rembourser les prêts.

Je vais céder la parole aux représentants du ministère, qui pourront répondre à l'autre partie de votre question.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la ministre, 200 000 entreprises se sont endettées pour rembourser leur prêt. On a parlé de 80 %, mais ce pourcentage est fallacieux ou trompeur, parce qu'il tient compte des gens qui ont réhypothéqué leur maison pour rembourser le prêt. Il y a des risques, ce n'est pas sans conséquence. Cela revient à payer une carte de crédit avec une autre carte de crédit. Sur le plan économique, ce n'est pas une bonne solution.

Il n'y a pas que de petites entreprises qui ont reçu le prêt, il y a aussi les organisateurs de festivals, par exemple. Ce sont des organismes qui font vivre nos communautés.

Madame la ministre, avez-vous évalué ce qui coûterait le plus cher: laisser des entreprises faire faillite ou mettre rapidement sur pied une ligne d'assistance directe pour que les gens puissent parler à quelqu'un? Dans certains cas, des gens ont perdu leurs subventions pour quelques jours de retard.

Ne pourrait-on pas faire preuve d'un peu d'humanité et de flexibilité?

[Traduction]

**La présidente:** Nous n'avons malheureusement plus de temps. Vous pourriez peut-être nous transmettre des renseignements et documents en réponse à la question de Mme Larouche.

Nous allons maintenant entendre Leah Gazan, qui dispose de deux minutes et demie.

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup.

Pour revenir aux 20 000 \$, pour être honnête, madame la ministre, les petites entreprises peuvent rembourser le prêt — elles avaient le choix — ou demander un refinancement. Je suis d'accord avec ma collègue: c'est l'équivalent de rembourser une carte de crédit avec une autre carte de crédit ou de devoir payer 20 000 \$ de

dettes supplémentaires. Comment le gouvernement a-t-il pris une telle décision, sachant que nous avons perdu de nombreuses entreprises à cause de la pandémie? Ce n'était pas la faute des entreprises ni de qui que ce soit. Quelle est la justification d'une telle décision?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je ne crois pas que quiconque au sein du Comité souhaite la fermeture d'une petite entreprise, et notre gouvernement ne veut absolument pas cela non plus. C'est pourquoi nous avons offert plusieurs possibilités — et du temps — aux petites entreprises, afin qu'elles puissent rembourser leurs prêts au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

J'aimerais que le représentant du ministère vous parle de certains éléments de la question...

**Mme Leah Gazan:** En fait, pourriez-vous transmettre l'information au Comité? Merci.

Les petites entreprises les plus touchées par le refus de votre gouvernement d'offrir un répit à leurs propriétaires sont celles du domaine de la restauration, du commerce de détail et du tourisme, puisque 82 % des entreprises d'hébergement et de restauration et 78 % des entreprises de tourisme ont présenté une demande en vertu du CUEC. En fait, la plupart de ces entreprises sont probablement détenues par des femmes.

Pourriez-vous transmettre au Comité l'information sur le nombre d'entreprises de ce secteur en particulier qui ont dû fermer parce qu'elles n'ont pas pu rembourser leur prêt au titre du CUEC? Merci.

Madame la ministre, un nombre disproportionné de propriétaires d'entreprises racisés étaient susceptibles de demander un prêt du CUEC. Je suis très fier de ma communauté de Winnipeg Centre. Nous avons beaucoup de petites entreprises, mais bon nombre d'entre elles ont dû fermer leurs portes parce qu'elles n'ont pas pu rembourser leurs prêts au titre du CUEC.

Est-ce que votre gouvernement songe à changer sa façon de faire, pour veiller à ce qu'il n'y ait plus de fermetures d'entreprises en raison de ce que je juge être un plan qui nuit aux petites entreprises, surtout celles détenues par des femmes?

**La présidente:** Il vous reste environ 10 secondes.

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, bien sûr. J'ai parlé de certaines mesures par l'entremise de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, qu'il s'agisse du financement ou du soutien de l'écosystème. J'ai déjà évoqué le Programme d'entrepreneuriat autochtone, qui les aidera certainement également.

• (1620)

**La présidente:** Très bien. Merci beaucoup.

Nous allons terminer la série de questions avec deux interventions de cinq minutes: celle de Mme Roberts et celle de Mme Hepfner.

Madame Roberts, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

**Mme Anna Roberts:** Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, j'aimerais vous poser quelques questions, et notamment vous parlez d'une situation qu'une électricienne a portée à mon attention.

Ma première question est la suivante: quels conseils donneriez-vous au premier ministre et au ministre de l'Environnement au sujet de la récente annonce sur le renoncement au financement de la construction des routes au Canada? Comme vous le savez, cette décision nuira aux petites entreprises et à leur chaîne d'approvisionnement.

Ensuite, en 2023, 46,4 % des parents ont évoqué des difficultés à trouver des services de garde pour leurs enfants, ce qui représente une augmentation par rapport aux 36,4 % de 2019.

J'aimerais maintenant vous parler d'une électricienne, et que vous réfléchissiez un instant à sa situation.

Cette femme est propriétaire d'une petite entreprise. Elle n'a que quelques employés et a évidemment été touchée par la pandémie. Elle ne s'est pas versé de salaire depuis plusieurs années. Elle avait la chance d'avoir des économies qui lui permettaient de subvenir à ses besoins. Elle n'a aujourd'hui plus d'économies. Elle m'a téléphoné pour savoir quelles étaient ses options. Elle n'a pas droit à un prêt, mais on lui a dit que si elle faisait faillite, le gouvernement allait prendre ses REER, parce qu'il a le droit de le faire.

Pourriez-vous répondre à ces questions et me dire comment vous réagiriez si une personne portait une telle situation à votre attention?

**L'hon. Rechie Valdez:** Merci. Je crois qu'il y avait plusieurs questions dans votre intervention; je vais faire de mon mieux.

**Mme Anna Roberts:** Je suis désolée pour cela.

**L'hon. Rechie Valdez:** Il n'y a pas de problème

La première question a trait à l'infrastructure. Le gouvernement a largement investi dans les infrastructures du pays, et nous continuerons de le faire selon les besoins, notamment pour les petites entreprises.

La deuxième question a trait aux défis auxquels font face les entrepreneurs. Je reconnais qu'il y a des défis, oui, et j'ai eu moi-même à leur faire face. Je crois que nous avons offert des mesures de soutien incroyables et sans précédent pour les femmes entrepreneures de façon particulière, et pour les personnes sous-représentées ou qui ont toujours leur lot de défis. Nous continuerons d'aider ces personnes, notamment par l'entremise du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. J'ai déjà évoqué le Fonds de prêts qui permet l'accès des femmes au capital. Bien sûr, le programme de garderies à 10 \$ aide les femmes à obtenir le soutien dont elles ont besoin pour aider leur famille. Nous continuerons d'être là pour les femmes entrepreneures.

**Mme Anna Roberts:** Selon Statistique Canada, ce que vous dites n'est pas pertinent, parce qu'il n'y a pas de places en garderie. Cela m'affecte personnellement, parce que mon mari est décédé jeune; j'étais une mère monoparentale. C'était très difficile pour moi. Il faudra questionner Statistique Canada au sujet de ces chiffres, parce qu'ils ne semblent pas correspondre à ceux que vous nous avez fournis.

Ma collègue, Mme Vien, aimerait vous poser d'autres questions; je lui cède la parole.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je crains de ne pas avoir beaucoup de temps.

Madame la ministre, vous avez dit, il y a quelques minutes, que votre gouvernement avait beaucoup investi et continuait d'investir dans les routes. Je viens d'un milieu rural, et les gens qui habitent dans ces régions savent que les déplacements sont compliqués. Il n'y a pas de transport en commun. Dans la région de Québec, nous avons un gros projet sur lequel nous comptons beaucoup. Le projet va être bon pour l'environnement, parce qu'il va y avoir moins d'automobiles qui vont faire un grand détour. Ce troisième lien est très porteur, pour nous, ainsi que pour les entreprises de Bellechasse et des Etchemins.

Votre collègue, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, a dit hier que c'en était fini de l'investissement dans les routes. Vous, qui représentez les petites entreprises, y compris celles situées dans nos régions rurales, dont les entreprises de la région rurale de Bellechasse, qu'est-ce que vous lui répondez, aujourd'hui?

Êtes-vous d'accord avec votre collègue sur ce qu'il a dit à la Chambre des communes, hier?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Encore une fois, j'ai vu les investissements qui ont été faits dans les infrastructures au pays. Nous allons maintenir ces investissements, surtout dans les régions qui en ont le plus besoin. Je vous remercie pour vos commentaires au sujet des possibilités en ce sens.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Madame la ministre, votre collègue, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, a dit hier qu'il n'investirait plus dans les routes. Cela va avoir une incidence sur le monde des affaires et sur les petites entreprises, dont celles situées dans les milieux ruraux.

Appuyez-vous ce qu'il a dit?

[Traduction]

**La présidente:** Il vous reste 30 secondes.

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vous remercie pour votre question.

Nous continuerons d'investir dans les infrastructures requises au pays, surtout dans les projets qui aideront les entrepreneurs.

• (1625)

**La présidente:** Merci.

Nous passons à la dernière intervention.

Madame Hepfner, vous disposez de cinq minutes.

**Mme Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.):** Merci, madame la présidente. Merci, madame la ministre, d'être avec nous aujourd'hui.

J'aimerais parler des autres mesures prises par le gouvernement pour appuyer les petites entreprises. Nous savons que les temps sont difficiles. Vous l'avez reconnu. Les petites entreprises de partout dans le monde font face à des défis semblables. Le monde entier a subi la pandémie.

Vous pourriez peut-être nous parler des autres mesures que nous avons prises. Je crois par exemple que nous avons réduit le taux d'imposition des petites entreprises de plus de 1 %. Pouvez-vous nous parler des conséquences d'une telle mesure?

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui. Merci.

Nous avons réduit le taux d'imposition des petites entreprises. Nous avons aussi augmenté la tranche de revenu afin de permettre à un plus grand nombre de petites entreprises d'être admissibles aux avantages fiscaux que nous offrons. Je crois que ces mesures ont une incidence sur les petites entreprises.

Nous allons réduire les frais des cartes de crédit Visa et Mastercard, ce qui signifie que leurs utilisateurs et les petites entreprises économiseront près d'un milliard de dollars sur cinq ans. Ce sont de réelles économies. Les changements seront en vigueur à l'automne.

**Mme Lisa Hepfner:** Est-ce que votre ministère a comparé la situation des petites entreprises du Canada à celle des entreprises d'autres pays à la suite de la pandémie?

**L'hon. Rechie Valdez:** Comme vous l'avez dit plus tôt, les défis auxquels nous faisons face au Canada ne sont pas cloisonnés. De nombreux pays du G7 et de nombreux pays dans le monde éprouvent des difficultés, surtout en ce qui concerne l'abordabilité.

Ce que je peux dire, c'est que, oui, les entrepreneurs ont des défis à relever, mais nous continuerons à fournir du soutien aux petites entreprises de tout le pays, en particulier aux femmes entrepreneurs. Nous avons délibérément cherché à leur offrir du soutien. Encore une fois, il faut favoriser l'accès au capital. C'est de l'accès au financement que les petites entreprises ont besoin.

Il faut aussi soutenir l'écosystème en place qui offre des possibilités de mentorat et de réseautage, ce qui est très important. Nous recueillons tout cela par l'entremise de notre portail de connaissances, qui nous permet d'obtenir les données dont nous avons besoin.

Je pense que ce qui est vraiment important, c'est de pouvoir faire connaître toutes les histoires positives et les réussites qui existent. La Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat a donné lieu à de nombreuses réussites partout au pays.

**Mme Lisa Hepfner:** Vous avez parlé de mentorat. Je crois que plus tôt dans votre témoignage, vous avez aussi parlé de l'importance pour les femmes de s'entraider et de se soutenir les unes les autres. Quelles autres mesures pouvons-nous prendre pour favoriser l'esprit de communauté, l'accompagnement et le soutien parmi les femmes entrepreneures?

**L'hon. Rechie Valdez:** J'ai dit plus tôt qu'il était très important de raconter les histoires des femmes en entrepreneuriat. Je peux vous en raconter une autre.

À Winnipeg, il y a une entreprise qui s'appelle Feferity Designs. Par l'entremise de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat et du financement de SEED Winnipeg, Kehinde établit son entreprise grâce à des mesures de soutien qui l'aident à comprendre comment fonctionnent les affaires au Canada et à structurer son entreprise, à définir son marché cible et à établir son compte d'entreprise. Les entrepreneurs obtiennent du soutien concret dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Elle fonctionne et fournit aux femmes le soutien dont elles ont besoin sur le terrain.

**Mme Lisa Hepfner:** Merci, madame la ministre.

Je vais partager les deux minutes qu'il me reste avec ma collègue, Mme Sidhu.

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** Nous vous remercions, madame la ministre et messieurs les représentants, d'être avec nous aujourd'hui.

Rapidement, madame la ministre, je sais que nous partageons une région. J'aimerais que nous parlions du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, de la façon dont il permet d'éliminer les obstacles et des occasions de leadership qui en découlent.

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, absolument.

Ce que j'ai vu de vraiment bien avec le Portail de connaissances, c'est la possibilité d'avoir un point de contact unique. Les entrepreneurs qui nous regardent — parce que tout le monde regarde les délibérations du Comité, bien sûr — peuvent se tourner vers le Portail des connaissances pour obtenir réponse à leurs questions. Toutes les histoires de réussite sont publiées en ligne. C'est assez remarquable. Les entrepreneures y trouveront les conseils ou le soutien dont elles ont besoin.

Je peux aussi vous dire qu'à mon avis, les données sont importantes. Non seulement avons-nous financé le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, mais nous offrons aussi les idées et les analyses que les entrepreneurs demandaient, grâce aux mesures de soutien du gouvernement par l'entremise du Laboratoire de données sur les entreprises, en collaboration avec la Chambre de commerce du Canada. Le site Web du Laboratoire de données sur les entreprises présente plusieurs rapports sur divers sujets. Ils nous aident à comprendre l'industrie, la géographie et la propriété des entreprises. Je vous invite à consulter le site du Laboratoire; il est très bien fait.

**La présidente:** Il vous reste 25 secondes.

**Mme Sonia Sidhu:** C'était ma dernière question.

**La présidente:** D'accord.

Au nom du Comité, je tiens à remercier la ministre Valdez, Francis Bilodeau et Etienne-René Massie.

Je sais que nous vous avons demandé plusieurs documents aujourd'hui, en réponse aux questions qui ont été posées; nous allons faire un suivi à ce sujet, mais je tenais à vous remercier.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes.

• (1625)

(Pause)

• (1635)

**La présidente:** Nous reprenons les travaux. Bienvenue à nouveau à la réunion du Comité.

Je crois que la greffière vous a déjà dit qu'il ne fallait pas placer votre oreillette trop près de votre micro et vous a demandé de mettre votre micro en sourdine lorsque vous n'aviez pas la parole pour éviter les rétroactions sonores. Nous voulons assurer la sécurité des interprètes.

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui. Deux personnes se joignent à nous pour cette partie de la réunion.

Nous recevons Lohifa Pogoson Acker, qui est propriétaire d'entreprise et qui témoigne à titre personnel. Nous recevons également la directrice générale de Wisdom2Action, Fae Johnstone.

Nous allons commencer par entendre vos déclarations préliminaires de cinq minutes, à commencer par Mme Pogoson Acker. J'espère avoir bien prononcé votre nom.

Vous avez la parole.

**Mme Lohifa Pogoson Acker (propriétaire d'entreprise, à titre personnel):** Merci beaucoup. C'est un tel plaisir d'être ici parmi vous tous. J'attends avec impatience des conversations, des questions et des réponses passionnantes.

Je m'appelle Lohifa Pogoson Acker. Je suis une entrepreneure, une propriétaire d'entreprise et une militante communautaire établie dans la merveilleuse ville de Hamilton, en Ontario. Je vous transmets les salutations de la ville de Hamilton — de Hamilton Mountain, pour être exacte.

J'ai écrit toute une épître pendant le week-end qui a précédé ma venue à Ottawa, car j'ai appris vendredi que j'allais venir ici.

Toutefois, un incident s'est produit qui a changé ma perspective, et j'ai pensé vous raconter l'histoire d'une de mes amies qui s'est lancée dans l'aventure de l'entrepreneuriat avec moi il y a cinq ans. Malheureusement, nous nous sommes retrouvés aux urgences de l'hôpital psychiatrique pendant le week-end — le dimanche, le lundi et à nouveau le mardi.

Je me suis demandé comment nous en étions arrivés à ne pas soutenir les entrepreneurs tout au long de leur parcours et dans les moments difficiles. Lorsque j'entends la ministre parler de mesures de soutien générales, je ne peux m'empêcher de me demander à quoi au juste elle fait allusion en ce qui concerne les mesures de soutien générales. En tant qu'entrepreneurs, nous savons tous que notre parcours est déjà solitaire. Il est parfois très difficile de tendre la main, de trouver des ressources et ces écosystèmes dont j'entends parler.

Lorsque je l'ai entendue mentionner ces mesures, je n'ai pas pu m'empêcher de me demander si je me trouvais dans le même pays qu'elle — ou même dans la même ville, pour circonscrire un peu les choses — parce que, tout au long de la pandémie, il y a eu une déconnexion et cette déconnexion se poursuit.

Je crois qu'il y a un côté de l'esprit d'entreprise, des femmes d'affaires et du soutien aux femmes d'affaires que nous ne prenons pas très au sérieux. La joie nous a quittés. Je ne sais pas comment le dire autrement. Le stress a pris le dessus. De nombreux problèmes de santé mentale découlent du fait que la joie nous a quittés.

Nous ne voyons pas de programmes qui visent sérieusement à aider les femmes à demeurer enthousiastes, à rester joyeuses et à trouver... Il est parfois difficile de trouver un équilibre, mais cela se produit quand on a le sentiment de concilier la gestion d'un foyer, la gestion d'une entreprise et une participation active à la société.

J'espère que nous pourrions avoir ces discussions aujourd'hui. J'espère pouvoir offrir une perspective et des solutions pour redonner de la joie aux femmes entrepreneures, mais aussi, en particulier dans mon cas, aux femmes noires entrepreneures.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

**La présidente:** Je vous remercie d'avoir apporté la joie dans notre salle de réunion.

Je vais maintenant céder la parole à Fae Johnstone. Madame Johnstone, vous avez la parole pendant cinq minutes.

**Mme Fae Johnstone (directrice générale, Wisdom2Action):** Merci. C'est un honneur et un plaisir d'être ici aujourd'hui.

Comme on l'a dit, je m'appelle Fae Johnstone. Je suis une femme transgenre de 28 ans, et je vis ici, à Ottawa, sur les terres non cédées du peuple algonquin anishinabe.

Dans mon travail quotidien, je suis directrice générale de Wisdom2Action, une petite société d'experts-conseils qui travaille principalement avec des organisations sans but lucratif, des services de santé et des services sociaux du secteur privé. Même si je vis ici, à Ottawa, ma société est établie à Kijipuktuk Mi'kma'ki, connue sous le nom colonial de Halifax, en Nouvelle-Écosse. Bien que je n'aie jamais vécu là-bas, une partie de mon cœur y vit.

Au cours des six dernières années, j'ai eu l'honneur absolu de diriger ma société et de contribuer à sa réussite dans un environnement économique éprouvant et de plus en plus difficile à gérer en tant que personne transgenre et en tant que femme, et finalement de défier souvent les obstacles et les attentes.

J'aime me remémorer l'époque où j'étais un peu plus jeune. Je ne crois pas que la plupart des gens de mon entourage se seraient attendus à ce que je sois ici aujourd'hui ou à ce que je sois propriétaire d'une entreprise prospère.

Mon entreprise est petite, et nous employons principalement des personnes queers, des femmes et des personnes issues d'autres communautés marginalisées. Nous nous appuyons sur nos valeurs. La plupart de nos clients sont de petites organisations sans but lucratif qui n'ont souvent pas les moyens de s'offrir les services et le soutien de grandes sociétés d'experts-conseils souvent situées à Toronto. Nous aidons les organisations à accroître leur incidence et à donner vie à l'inclusion dans leur travail, tout en renforçant leur lien avec les communautés qu'elles servent.

En tant qu'entreprise sociale, nous tirons également parti de notre plateforme et de nos ressources pour défendre les droits des membres de la communauté 2SLGBTQIA+ et d'autres causes qui me tiennent à cœur et qui tiennent à cœur à mes copropriétaires.

Nous sommes fiers d'être des employeurs qui offrent des salaires décents et un lieu de travail inclusif à notre équipe, laquelle est souvent composée d'employés et de collègues qui n'ont pas eu accès à des milieux de travail où ils avaient la liberté d'être eux-mêmes et qui peuvent maintenant se montrer tels qu'ils sont dans leur environnement de travail.

Pendant le temps dont je dispose aujourd'hui, j'aimerais parler des inégalités et des obstacles économiques auxquels se heurtent les personnes et les propriétaires d'entreprises queers et transgenres. J'aimerais également aborder la question de la menace liée à la montée de la haine et formuler des recommandations sur la façon dont le Comité et le gouvernement fédéral pourraient répondre aux problèmes économiques et aux crises en matière de droits de la personne que les communautés queers et transgenres affrontent au Canada de nos jours.

Je tiens tout d'abord à souligner l'inégalité des règles du jeu qui s'appliquent aux travailleurs et aux propriétaires d'entreprise queers et transgenres.

Nous sommes plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et d'être sans abri. En fait, nos revenus annuels sont en moyenne inférieurs à ceux de nos pairs cisgenres et hétérosexuels. Nous savons que c'est particulièrement vrai pour les personnes transgenres et les personnes de diverses identités de genre, puisque près de 48 % d'entre elles gagnent moins de 30 000 \$ par année dans notre pays. Cela signifie que près de la moitié des personnes transgenres vivent dans la pauvreté, ou presque.

Nous avons réalisé d'immenses progrès au cours des dernières décennies, mais l'inégalité reste notre réalité quotidienne. Ma communauté essaie simplement de survivre. Alors même que notre pays se targue d'être un champion de la communauté 2SLGBTQIA+ et un pionnier de la défense de ses droits, certains de mes amis peinent à payer leurs factures. J'ai des amis qui ont du mal à payer leur loyer et pour qui le rêve de posséder une maison est encore plus inaccessible que pour nos pairs cisgenres et hétérosexuels.

Des facteurs structurels font qu'il nous est plus difficile de joindre les deux bouts. Ces obstacles se multiplient pour les personnes queers noires, autochtones et racisées, les personnes queers handicapées et les personnes transgenres. Nous avons besoin que des mesures économiques et des politiques publiques soient mises en oeuvre pour soutenir notre communauté et améliorer notre situation sociale et économique.

En cette période, nous sommes également plus susceptibles d'être la cible de la haine. J'ai trop d'amis et de collègues dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprises qui ont été victimes de comportements et de message haineux. Certains de mes amis ont vu les drapeaux de la fierté qu'ils arboraient dans leur café être brûlés, arrachés ou vandalisés d'une autre manière.

En tant que personnes queers, nous savons également que nous perdons des clients en nous affichant tels que nous sommes. Les gens ne viendront pas dans nos magasins. Ils n'achèteront pas nos produits, et nous sommes souvent considérés comme des personnes qui font simplement des choses queers et transgenres. Je suis fière d'être propriétaire d'une entreprise queer et transgenre, mais je dois insister chaque fois sur le fait que nous ne nous occupons pas seulement de choses queers et transgenres, que nous sommes aussi capables d'aider les organisations à accroître leur incidence, à entrer en contact avec leurs communautés et à mieux faire le travail qu'elles font.

Certains membres de notre communauté courent un risque accru. Il suffit de penser au discours actuel concernant les travestis. Ces propriétaires de petites entreprises et ces entrepreneurs reçoivent des menaces de mort en raison du travail qu'ils font. Ils doivent également faire appel à des portiers pour sécuriser l'accès à leurs événements. Ils courent un risque réel de voir leur gagne-pain, leur identité et leur vie privée violés par des groupes qui les détestent en raison de ce qu'ils sont.

Je voudrais également parler des lois et des politiques gouvernementales qui rendent certains membres de notre communauté plus vulnérables. Il y a encore des lois qui rendent difficile le travail des personnes queers et transgenres qui font partie de l'industrie du sexe. Nous vivons toujours dans un contexte de criminalisation partielle de ce travail qui rend plus difficiles la sélection des clients et la syndicalisation des entreprises, et plus incertaines la sécurité et la réussite des entrepreneurs.

En cette période, nous assistons à une montée stupéfiante de la haine, et je vais en parler rapidement et résumer la situation brièvement.

● (1640)

Ce que je dirais, c'est que nous ne pouvons pas sous-estimer la menace que la montée de la haine fait peser sur certains citoyens de notre pays. Notre gouvernement doit être à l'écoute, et nous devons nous assurer que nous répondons complètement à la menace liée à la haine envers les personnes queers et transgenres et à ses répercussions sur les personnes queers et leurs entreprises.

Je vous remercie de votre attention.

**La présidente:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant amorcer notre série d'interventions de six minutes. Je vais donc céder la parole à Dominique Vien pendant les six premières minutes.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Merci, madame la présidente.

Merci à nos deux témoins d'être ici aujourd'hui, même si le sujet n'est pas très réjouissant. En effet, j'ai trouvé que leurs témoignages étaient un peu déprimants.

Madame Pogoson Acker, vous parliez de problèmes de santé mentale et d'une réalité très compliquée. C'est la même chose de votre côté, madame Johnstone.

Qu'est-ce qui peut bien motiver les femmes à se lancer en affaires aujourd'hui?

● (1645)

[Traduction]

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** J'attends que l'interprétation soit terminée, mais comme vous parlez français, madame Johnstone, vous pouvez commencer à répondre à la question.

[Français]

**Mme Fae Johnstone:** Merci de la question.

Je vais répondre en anglais. J'ai compris votre question, mais je n'ai pas tous les bons mots pour vous répondre en français.

[Traduction]

Vous savez, lorsque j'examine le plan d'action 2SLGBTQ du gouvernement fédéral, je constate qu'il ne contient pas de dispositions particulières pour soutenir les propriétaires d'entreprises ou les entrepreneurs queers et transgenres.

Je pense qu'il y a eu beaucoup d'investissements incroyables. Nous avons été très reconnaissants de recevoir un soutien du gouvernement fédéral pendant la pandémie de COVID-19 pour nous aider à garder nos portes ouvertes et à employer les personnes que nous aimons. Cependant, je crois que le problème réside dans le fait que les gens parlent de leur peur et de leur anxiété, et que de nombreuses personnes n'ont pas les compétences nécessaires, ou n'ont pas accès aux possibilités de développer leurs compétences, pour se lancer dans l'entrepreneuriat et prospérer en tant que propriétaires de petites entreprises.

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Puis-je vous demander de répéter la question? Je n'ai pas bien compris la traduction.

**La présidente:** Pouvez-vous répéter la question?

[Français]

**Mme Dominique Vien:** En fait, la question est très simple.

Madame Pogoson Acker, qu'est-ce qui, selon vous, pousse les femmes à se lancer en affaires aujourd'hui, compte tenu du contexte qui rend cela extrêmement compliqué pour elles?

Selon certaines données, les entreprises appartenant à des femmes ferment leurs portes beaucoup plus rapidement et leur taux de survie est beaucoup plus faible que celui des entreprises appartenant à des hommes. Vous avez soulevé des problèmes de santé mentale, et vous avez dit que les politiques du gouvernement étaient totalement déconnectées de la réalité.

Compte tenu de tout cela, qu'est-ce qui peut donc bien pousser les femmes à se lancer en affaires aujourd'hui?

[Traduction]

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Eh bien, je peux parler de mon point de vue à cet égard.

Je pense que ce qui m'a poussée à me lancer dans l'entrepreneuriat, c'est l'indépendance et le désir d'atteindre cette indépendance. Je savais que je voulais être une épouse. Je savais que je voulais être une mère. Je savais que je voulais élever mes enfants et ne pas nécessairement les faire élever par quelqu'un d'autre en échange de...

**Mme Dominique Vien:** Vous vouliez être une superfemme.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Oui, je voulais être une superfemme, et j'essaie toujours d'y parvenir. Je pense que la plupart des femmes aspirent à l'indépendance et qu'il est très difficile de la rechercher lorsqu'on est assujettie à l'emploi du temps de quelqu'un d'autre. Je crois que les femmes sont encore incitées à se lancer dans l'entrepreneuriat parce qu'elles désirent être indépendantes.

Je le répète, les femmes sont également très intelligentes. Nous avons beaucoup à apporter, et parfois... Dans mon cas, par exemple, lorsque j'occupais mon poste, je n'avais pas l'impression que mes aptitudes et mes compétences étaient exploitées au maximum. J'avais le sentiment de pouvoir en faire plus. J'avais l'impression de pouvoir donner davantage de moi-même et que, si je n'étais pas en mesure de le faire dans mon milieu de travail, je n'aurais pas le temps de le faire au sein de ma communauté. Voilà pourquoi je me suis lancée dans l'entrepreneuriat. Je savais que je pouvais gérer mon propre temps et non seulement rendre service à ma communauté, mais aussi apporter une contribution économique sous la forme d'une entreprise. De mon point de vue, il est certain que l'indépendance...

Comme je l'ai indiqué, je pense que le gouvernement peut vraiment aider les entrepreneurs à surmonter les difficultés auxquelles elles font face. J'ai voulu devenir entrepreneure parce que je voulais gérer mon temps et être près de mes enfants. Je suis arrivée au pays en 2001. À mon arrivée, les gens discutaient des services de garde d'enfants. Vingt-quatre ans plus tard, si mes calculs sont exacts, les gens discutent encore de la même chose.

**Des voix:** Oh, oh!

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Je suis bien heureuse que vous le mentionniez.

[Traduction]

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Comment se fait-il que nous n'ayons pas progressé à cet égard après 24 ans? Ce sont des questions de cette nature... J'ai quelques anecdotes à vous raconter à ce sujet, et j'essaierai de le faire en répondant aux autres questions.

Voilà ma réponse.

[Français]

**Mme Dominique Vien:** Madame Johnstone, l'égalité en droit est une chose, l'égalité en fait en est une autre. On le constate tous les jours, malheureusement. Normalement, tout le monde a le droit de rêver et d'avoir accès à des programmes, à des possibilités et à du financement auprès des banques et des caisses populaires.

Quelles sont les difficultés que les personnes trans rencontrent au quotidien, lorsque vient le temps d'obtenir du financement pour lancer une entreprise?

[Traduction]

**Mme Fae Johnstone:** Je devrais peut-être traduire la question. J'essaie d'améliorer mon français.

Je crois que la question était de savoir pourquoi les gens continuent d'intervenir dans cet espace, ou...?

[Français]

**Mme Dominique Vien:** En fait, normalement, toute personne a accès à tout. C'est le principe d'égalité. Je sais que l'égalité en fait n'est pas nécessairement la même que l'égalité en droit.

L'égalité en droit est assurée partout au Canada, il n'y a pas de problème à cet égard. Cependant, pour ce qui est de l'accès au financement, par exemple, ou à d'autres programmes, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en tant que personne trans?

**Mme Fae Johnstone:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je viens d'une famille de militaires appartenant à la classe moyenne. J'aborde donc la question du point de vue d'une personne très privilégiée, ce qui me différencie de nombreux membres de ma communauté.

Lorsque je pense à ma communauté, je pense aux sans-abri, aux personnes qui vivent dans la rue ou qui n'ont pas eu accès à l'enseignement postsecondaire ou supérieur. Leur histoire est très différente de celle que j'ai vécue.

Pour ma part, j'étais combative. Je voulais lancer une entreprise, et je n'allais laisser personne se mettre en travers de mon chemin. D'autres ne savent pas que ces programmes existent. Ils ne savent pas que le gouvernement fédéral offre des subventions pour soutenir les propriétaires d'entreprises ou les entrepreneurs.

• (1650)

**La présidente:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à Lisa Hepfner pendant les six prochaines minutes.

Madame Hepfner, vous avez la parole.

**Mme Lisa Hepfner:** Merci, madame la présidente.

Je remercie également deux de mes témoins préférés de leur présence.

Madame Pogoson Acker, nous nous connaissons depuis des années. Je vous considère comme une amie. Je suis désolée des difficultés que vous avez vécues avec votre amie le week-end dernier. Vous êtes quelqu'un qui est toujours là pour les autres. Vous êtes là pour tout le monde. Vous êtes un pilier de notre collectivité. En fait, vous avez récemment reçu l'Ordre de Hamilton.

L'un des sujets que nous avons abordés est la solitude dont vous avez parlé au début de votre intervention, étant donné que les femmes entrepreneures travaillent à domicile. Souvent, elles n'ont pas un lieu de travail spacieux. Elles n'ont pas beaucoup d'employés.

Que suggérez-vous que nous fassions en ce sens? Comment pouvons-nous maintenir leur motivation? Comment pouvons-nous soutenir leur santé mentale? Comment pouvons-nous créer une communauté où les femmes peuvent se tourner les unes vers les autres, tisser des liens et se soutenir mutuellement?

**Mme Lohifa Pogoso Acker:** Je vous remercie de votre question, qui est excellente.

Je vais m'inspirer de ce que Mme Johnstone a commencé à dire à propos des connaissances et de leur mise en commun.

Oui, ces programmes existent, mais où sont-ils? Je ne les connais pas. Manifestement, Mme Johnstone ne les connaît pas non plus. Comme je l'ai mentionné, lorsque la ministre a parlé de certains programmes, j'ai été très déroutée. J'ai cru que j'étais dans le mauvais pays.

Pour en revenir à ce que je disais plus tôt, les femmes sont très intelligentes. Même si nous nous défions les unes les autres, que nous parlons en mal les unes des autres et que nous ne nous soutenons pas les unes les autres, nous sommes également capables de faire le contraire tout aussi efficacement. Nous sommes également capables de nous soutenir mutuellement, de nous remonter le moral les unes les autres et de nous entraider, si l'occasion nous en est donnée.

Je crois que ce que le gouvernement doit faire, c'est créer des programmes de façon intentionnelle. On ne peut pas se contenter de jeter de l'argent par les fenêtres. J'aurais aimé venir ici pour participer à une séance de planification stratégique, pour apporter une contribution à cet égard et pour vous donner mon avis à propos de certaines des pratiques exemplaires que vous avez observées au cours des dernières années d'élaboration de programmes. J'aurais aimé venir ici pour participer à une séance de remue-méninges.

Nous avons été consultées, interrogées et étudiées. Maintenant, nous voulons que des mesures soient prises, des mesures qui donnent les résultats souhaités, afin que les gens ne finissent pas par se sentir stressés et seuls, ou par être admis dans des hôpitaux psychiatriques. Le gouvernement doit élaborer intentionnellement les programmes requis et ne pas se contenter d'offrir du financement — il ne doit pas se contenter de proposer des solutions théoriques, comme l'a dit Mme Vien. Il doit vraiment créer ces espaces de manière intentionnelle.

J'ai entendu le mot « écosystème » à maintes reprises. Les seuls écosystèmes que je connaisse sont ceux que j'ai créés dans ma petite communauté de Hamilton. Je ne connais pas d'autres écosystèmes qui aient été créés grâce aux directives du gouvernement. Je crois que c'est ce dont nous avons besoin.

**Mme Lisa Hefner:** Aujourd'hui, vous avez entendu parler d'un certain nombre de programmes que nous offrons, mais vous ne les connaissez pas. Le problème n'est pas nécessairement lié au fait que ces programmes n'existent pas, mais peut-être au fait que le gouvernement doit mieux expliquer aux gens ce qui existe et ce à quoi ils ont accès.

Est-ce ce que vous diriez?

**Mme Lohifa Pogoso Acker:** Absolument.

Il faut également relier l'information à la communauté. Nous sommes prêtes à faire le travail, à battre le pavé, à entrer en contact les unes avec les autres et à former une communauté, mais si nous ne disposons pas des connaissances et du soutien nécessaires, il est très difficile pour nous de le faire. Nous finissons toutes par vivre en vase clos, seules et frustrées.

**Mme Lisa Hefner:** Promettez-moi de venir à mon bureau de Hamilton Mountain. Nous passerons en revue tous les programmes disponibles, car la tâche de vous faire connaître ces programmes fait partie de mes responsabilités de députée en général et de députée de votre circonscription.

Vous avez toutes deux abordé la question de l'intersectionnalité et la façon dont elle crée encore plus d'obstacles pour les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre. Si vous êtes noir, si vous êtes autochtone ou si vous avez diverses identités de genre, ce facteur s'ajoute aux obstacles.

Quelles sont vos grandes idées ou solutions pour minimiser ces obstacles et permettre aux gens d'être sur un pied d'égalité?

**Mme Fae Johnstone:** Je pense que nous avons besoin d'une approche intergouvernementale, en partie pour contribuer à résoudre ce problème. J'aimerais féliciter la ministre Ien et reconnaître l'incroyable travail que Femmes et Égalité des genres Canada a accompli, en particulier pour soutenir les communautés queers et transgenres par l'intermédiaire du plan d'action, mais je crains qu'au sein du gouvernement, un grand nombre de ces innovations soient cloisonnées. Aucun effort n'est déployé pour combler les écarts entre les ministères, dans le but de veiller à ce que l'analyse comparative entre les sexes plus qu'un ministère peut apporter soit intégrée dans l'analyse intersectorielle et communiquée aux autres ministères, de manière à ce qu'ils puissent tirer des enseignements des résultats obtenus par ce ministère et de l'approche adoptée pour élaborer les politiques.

Je crois que, la plupart du temps, nous concevons encore les politiques en pensant à John et non à Joanne. J'estime qu'il y a là une occasion de corriger ce problème. Je pense que si nous nous appuyons sur ces intersections, tout le monde sera mieux servi.

• (1655)

**Mme Lisa Hefner:** Madame Pogoso Acker, voulez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Lohifa Pogoso Acker:** Je n'aime pas vraiment le mot « intersectionnalité ». Oui, je sais, je sais, mais j'ai l'impression qu'il complique en réalité la base du besoin. J'ai l'impression que lorsque nous commençons à discuter de l'intersectionnalité — oui, elle importe, dans une certaine mesure —, nous perdons de vue l'essentiel. Pour moi, l'essentiel, ce sont nos besoins en tant que femmes en général, en tant que femmes qui se sentent seules, en tant que femmes qui ne se sentent pas soutenues et en tant que femmes qui veulent faire mieux et rendre service, mais qui ont besoin d'être soutenues pour le faire.

Ne compliquons pas trop les choses. Elles ne feraient que s'embrouiller, ce qui mènerait à l'établissement de rapports de plus en plus nombreux, et finalement, rien ne serait fait. Revenons à la base, c'est-à-dire la manière dont nous soutenons les personnes dans le besoin. Je crois que ce que vous devez faire, c'est commencer à vous servir de nous pour nous aider. Je pense que cela ne se produit pas suffisamment.

**Mme Lisa Hepfner:** C'est la raison pour laquelle vous êtes ici.

**La présidente:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à Andréanne Larouche pendant les six prochaines minutes. Madame Larouche, vous disposez de six minutes.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les deux formidables témoins d'être parmi nous aujourd'hui dans le cadre de cette étude.

Évidemment, plus l'étude avance, plus nous constatons la nécessité de mener ces travaux pour approfondir la question.

Il y a des barrières en ce moment en ce qui a trait à l'autonomisation économique des femmes. Pourtant, vous êtes des femmes qui racontez votre expérience au quotidien et qui parlez de l'indépendance que vous apportez le fait de se lancer en affaires. L'indépendance, c'est quelque chose qu'on recherche beaucoup pour acquérir une autonomisation économique. Cette indépendance est essentielle, et c'est un élément clé pour beaucoup de femmes qui veulent se sortir aussi de certains cercles.

Je reviendrai là-dessus plus tard.

Vous avez aussi un autre point en commun. En effet, vos témoignages ne sont pas très joyeux.

Je vais d'abord m'adresser à Mme Johnstone, puis je vais revenir à vous, madame Pogoson Acker.

Madame Johnstone, nous nous sommes croisées lors de plusieurs événements. Vous militez très activement, et c'est ce qui vous a valu des commentaires haineux en ligne, alors que cela aurait dû être un honneur pour vous de faire partie d'une campagne de publicité.

Quelles sont les répercussions de cette violence en ligne? Je pourrais même faire un parallèle avec la politique.

Comment ce type de violence ou le fait d'aller dans les médias peut-il décourager des femmes de faire de la politique ou de se lancer en affaires?

**Mme Fae Johnstone:** Merci beaucoup de la question.

[Traduction]

L'année dernière, j'ai participé à une campagne organisée par Hershey Canada dans le cadre de la Journée internationale des femmes. On m'a fait l'honneur d'utiliser mon visage pour concevoir une tablette de chocolat que vous pouvez encore trouver dans votre dépanneur local.

En réponse à cette campagne, Tucker Carlson, le cher ami du Canada, a fait un reportage sur moi qui a été diffusé sur la chaîne Fox News et dans l'ensemble du réseau de Fox News. Au cours des trois semaines qui ont suivi, j'ai reçu des centaines de menaces de mort et de commentaires haineux, et d'autres horribles paroles ont été prononcées et écrites à mon sujet, y compris des renseignements privés sur ma famille et ma vie personnelle qui ont été publiés, au vu et au su de tous.

Je ne me suis toujours pas remise de cette expérience. Je me suis effondrée sur l'épaule de mon partenaire à maintes reprises. Des agents de sécurité ont monté la garde devant ma maison pendant sept jours d'affilée, et ils devaient s'assurer que personne ne se pré-

sentait chez moi sans y avoir été autorisé au préalable. Il s'agit d'un exemple extrême. Ce qui m'est arrivé est arrivé à un moment et à un endroit assez uniques, mais cela arrive à un nombre de plus en plus important de personnes transgenres et queers établies partout au pays.

Nous sous-estimons tant les répercussions économiques que l'incidence sur la santé mentale d'un environnement où la haine redvient normale. Les parents et les familles vont devoir fuir certaines provinces si rien ne change. Nous disons si souvent à nos jeunes qu'ils vont pouvoir changer le monde; or, ils vont être victimes d'intimidation plus souvent. S'ils le sont plus souvent, leur capacité et leur désir de contribuer à notre économie et à la vie publique vont diminuer.

Je crois que nous créons un environnement de plus en plus empoisonné et toxique, tant dans la société canadienne que dans notre milieu politique. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de nos élus. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons besoin que tous les gens présents dans ces espaces élèvent la voix. Si cela devient notre nouvelle norme, nous ne serons pas les seuls à en subir les conséquences; toutes les personnes marginalisées pour lesquelles nous essayons d'ouvrir la porte le seront également.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Cela ne fait pas nécessairement partie du sujet de notre étude, bien qu'il y ait un lien, mais il pourrait y avoir une loi pour contrer la haine en ligne. Évidemment, il faudrait que cela se fasse dans les limites du respect de la liberté d'expression. On pourrait peut-être trouver des façons d'encadrer ce que l'on peut dire, parce que cela peut devenir parfois très violent. C'est un peu ce que je comprends de vos propos.

Madame Pogoson Acker, on entend parler des difficultés que vivent les femmes. On voit que les entreprises appartenant à des femmes ont des taux de survie beaucoup plus bas que celles appartenant à des hommes.

Sans entrer dans les détails concernant ce que votre amie a vécu, pouvez-vous nous parler des difficultés qu'une femme peut rencontrer dans le domaine des affaires et qui peuvent mener à ces graves problèmes de santé mentale? On a un peu parlé du financement, mais, à part cela, quels sont les obstacles qui font qu'autant d'entreprises ferment et qu'autant de femmes se retrouvent dans de telles situations?

On a parlé de la violence en ligne dans un cas, mais, à part cela, qu'est-ce qui fait qu'une femme d'affaires peut vivre ce que votre amie a vécu, ce qui a mené à un problème de santé nécessitant des soins?

● (1700)

[Traduction]

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Oui, je peux le faire, et j'aimerais vous raconter une histoire.

Je ne sais pas combien d'entre vous regardent la chaîne CBC. C'est le Mois de l'histoire des Noirs, et on diffuse sur la chaîne un documentaire sur une femme nommée Beverly Mascoll. Je ne sais pas si quelqu'un l'a regardé.

Entrepreneure dans les années 1970, Mme Mascoll a quitté la Nouvelle-Écosse pour venir à Toronto, où elle a ouvert en 1973 le premier magasin de produits de beauté appartenant à une personne noire. Elle a été décorée de l'Ordre du Canada au début des années 1990, et elle est décédée subitement d'un cancer du sein à l'âge de 59 ans. Le décès a été soudain et rapide. Elle n'a pas laissé de plan de relève ni d'héritage — enfin, il y a eu un héritage, mais il a été fait de triomphes et de tragédies.

En 1973, c'est-à-dire il y a 51 ans, elle n'a pas pu obtenir de prêts auprès d'une banque, alors elle a commencé à vendre ses produits dans sa voiture. Elle ne pouvait pas trouver de personnel pour travailler avec elle à cause, bien sûr, du racisme et de la discrimination, alors elle a commencé par embaucher des membres de sa famille. Vous savez ce qui se produit parfois lorsqu'on fait entrer la famille dans une pièce ou dans une entreprise: parfois c'est génial, parfois ce ne l'est pas. Elle n'a pas obtenu de soutien pour développer son entreprise.

Les choses deviennent très difficiles à différents moments. Si vous n'obtenez pas de financement, ou si vous en obtenez, vous manquez de connaissances, et si vous manquez de connaissances, vous ne pouvez pas les appliquer. Lorsque l'on possède ces connaissances et que l'on veut les appliquer, il arrive que la sagesse fasse défaut. Parfois, le soutien n'est pas là. Nous parlions de la mise en commun des connaissances, mais parfois ces histoires n'existent pas. Par conséquent, vous ne pouvez pas tirer parti des pratiques exemplaires d'autres personnes.

Dans mon cas, je me réjouis d'avoir des auxiliaires. Je suis heureuse de bénéficier d'une communauté de personnes qui me soutiennent, mais tout le monde n'est pas aussi extraverti et franc que moi.

Comment pouvons-nous atteindre ces personnes qui ne peuvent pas venir demander de l'aide? Ce n'est pas en publiant des informations sur un site Web. Nous devons réfléchir à cela.

**La présidente:** Je vous remercie.

Bien que vous ayez dépassé un peu le temps qui nous était imparti, je crois que nous nous réjouissons tous de l'enthousiasme dont vous faites preuve en répondant aux questions. C'est parfait.

Je vais maintenant passer la parole à Mme Gazan. Madame Gazan, vous avez la parole pendant six minutes.

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup.

Je vous remercie beaucoup toutes les deux d'être tout simplement de merveilleux témoins.

Madame Johnstone, vous parliez tout à l'heure de votre entreprise, et j'ai mentionné aujourd'hui que je connaissais d'autres choses que le simple fait d'être autochtone. J'ai donc vraiment aimé le commentaire que vous avez formulé à cet égard.

Vous avez parlé de la montée de la haine. Je suis très inquiète à ce sujet. L'histoire que vous avez racontée m'inquiète beaucoup. Nous savons aujourd'hui que trois provinces canadiennes ont présenté, ou vont bientôt présenter, une politique et un projet de loi qui restreindront la liberté des jeunes transgenres et de leurs familles.

Quelle sera, selon vous, l'incidence économique de ces politiques, et comment le gouvernement fédéral peut-il y répondre? Quel effet ces politiques auront-elles sur la capacité des travailleurs et des entrepreneurs transgenres à chercher un emploi ou à obtenir des aides aux petites entreprises?

En fait, la semaine dernière, une pétition a été présentée à la Chambre pour remettre en question, au nom de l'autonomie corporelle des femmes et des jeunes filles, le fait de limiter les places réservées aux personnes de diverses identités de genre.

Pourriez-vous réagir à cela?

**Mme Fae Johnstone:** Je pense avant tout qu'une pression croissante est exercée à l'échelle mondiale pour politiser de nouveau les droits des personnes queers et transgenres. Voilà ce qui se passe. Cette tentative figure sur la superstructure ici, et ils utilisent d'excellents arguments pour le faire. C'est une communication brillante: elle parle des droits parentaux, et personne ne s'oppose aux droits parentaux. Nous avons une réaction instinctive lorsqu'il est question de soutenir les droits des parents.

Cependant, cela ne concerne jamais les parents.

Ces politiques concernent les jeunes les plus vulnérables qui ne sont pas prêts à révéler leur identité de genre à la maison ou qui ne sont pas à l'aise à l'idée de le faire.

Outre leur incidence dévastatrice sur les enfants qui seront contraints de retourner dans le placard dans ces provinces, ces politiques créent un environnement social où la haine devient plus normale. Les enfants qui intimident déjà ces jeunes seront plus enclins à le faire, plus enclins à les maltraiter. En fin de compte, dans le cadre d'une conversation aussi polarisée, lorsqu'un enfant transgenre révèle son identité de genre à ses parents et que ceux-ci ne le soutiennent pas, l'enfant se retrouve à la rue.

Nous savons que 25 à 40 % des jeunes sans-abri de notre pays s'identifient comme des membres de la communauté queer et transgenre. Si vous êtes un jeune sans-abri, votre capacité à créer une entreprise est très différente de celle d'une personne issue d'un contexte comme le mien. Par conséquent, les débouchés économiques de ces personnes sont immédiatement réduits, parce qu'elles n'ont pas de domicile et qu'elles ne sont pas en mesure d'avoir accès à l'éducation ou d'aller à l'université — et elles ne vont certainement pas entendre parler de ces programmes sur les sites Web du gouvernement.

Tout cela a une incidence sociale et économique sur nos collectivités. Dans certains cas, cela obligera des familles à quitter leur emploi. Si vous êtes un parent en Alberta et que votre enfant a besoin d'avoir accès à des soins de santé liés à l'affirmation de genre, il ne pourra plus, à l'automne, y avoir accès. Grâce à ce que nous savons être des soins éprouvés, si un enfant a besoin de ces soins pour survivre et pour rendre chaque jour un peu moins pénible, le seul choix possible de cette famille consistera à quitter la province dans laquelle elle vit. Cela représente un coût important, et l'enfant perdra également ses amis.

Je suis une fille de militaire. Nous déménageons tout le temps, et je m'en suis remise, mais si vous êtes un enfant en difficulté ou si vous êtes un enfant qui a besoin de soins de santé, cela a des répercussions vraiment horribles sur tous les aspects de votre identité.

● (1705)

**Mme Leah Gazan:** Je vous remercie beaucoup de votre franchise concernant l'incidence de cette situation.

Hier, le SCRS nous a avertis que le mouvement sexiste représentait une menace de violence extrême. Quelles mesures le gouvernement du Canada et les parlementaires peuvent-ils prendre pour lutter contre la montée du mouvement sexiste et de la haine envers les membres de la communauté LGBT au Canada?

**Mme Fae Johnstone:** En mai 2023, la Society of Queer Momentum, une organisation sans but lucratif avec laquelle je travaille aussi à temps partiel, parce que je n'ai pas assez de choses à faire, a lancé un appel à l'action pour inciter le gouvernement fédéral à agir pour assurer la sécurité des personnes queers. Nous avons formulé des recommandations que le gouvernement pourrait mettre en oeuvre pour soutenir les communautés queers et transgenres face à cette montée du discours et des politiques haineuses qui nous ciblent.

Ce que j'aimerais voir, c'est un investissement plus important dans les organisations queers et transgenres locales qui viennent en aide aux parents et aux jeunes. Ces organisations sont également les mieux placées pour entamer des conversations à propos du genre et de la sexualité, car étonnamment, une grande partie de notre société ne sait pas grand-chose au sujet des personnes queers et transgenres, mis à part les gros titres qu'elle voit.

Il y a toujours cette homophobie et cette transphobie résiduelles ou latentes qui sont manipulées de manière dangereuse par certains politiciens et, en particulier, par certains premiers ministres provinciaux.

Je pense que je voudrais que le plan d'action fédéral concernant les enjeux liés à la communauté 2SLGBTQI+ soit mis à jour. J'aimerais voir des investissements dans les efforts de lutte contre la désinformation et la mésinformation. Enfin, j'aimerais que soit dévoilé le plan d'action national de lutte contre la haine, ou du moins son calendrier.

**Mme Leah Gazan:** Combien de temps me reste-t-il?

**La présidente:** Il vous reste 45 secondes.

**Mme Leah Gazan:** J'ai une brève question à poser, même si je sais que j'interviendrai pendant la deuxième série de questions.

En ce qui concerne le travail du sexe, j'ai proposé, dans le cadre de notre étude sur la traite des personnes à des fins sexuelles, de décriminaliser ce travail à titre de mesure de réduction des méfaits, mais cette proposition a été rejetée. Pourquoi est-il important de décriminaliser le travail du sexe?

**Mme Fae Johnstone:** Au Canada, il y a actuellement ce que je décrirais comme une décriminalisation partielle du travail du sexe. Il y a une petite marge de manœuvre à cet égard, mais presque tous les aspects du travail du sexe continuent d'être criminalisés.

Cela veut dire que les gens ne sont pas en mesure de sélectionner leurs clients. S'il y a quelqu'un qui est... Les travailleurs du sexe ont toujours eu des listes noires de clients qu'ils évitent, mais ils ne peuvent plus les échanger parce que les gens ne veulent pas...

Voilà la minuterie. Je vous remercie de votre question.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Leah Gazan:** Ce commentaire était tout à fait pertinent.

**La présidente:** Je m'excuse, car je ne sais pas comment éteindre la minuterie parfois.

Je regarde l'heure et, comme nous devons nous occuper de travaux du Comité à 17 h 15, il nous reste six minutes, qui seront divi-

sées en deux interventions de deux minutes et deux interventions d'une minute.

Cher membre du PCC, vous disposez de deux minutes.

**Mme Anna Roberts:** Merci, madame la présidente.

Merci de nous avoir relaté votre expérience. C'est très inspirant.

Ma première question s'adresse à Mme Pogoson Acker. Après avoir écouté votre histoire passionnante, j'ai quelques questions à vous poser, car bon nombre d'entrepreneures travaillent dans le secteur des services. Or, ce secteur est celui qui a été le plus durement touché pendant la pandémie.

Ma circonscription compte de nombreuses entrepreneures. Elles sont des représentantes commerciales qui travaillent de la maison tout en élevant leur famille. Elles parviennent à trouver un équilibre. Malheureusement, la pandémie a eu des répercussions sur leur entreprise en raison des changements d'habitude des consommateurs qui ont arrêté d'acheter bon nombre de produits. Après la pandémie, ces femmes ont donc été forcées de se trouver un autre emploi. Toutefois, elles ont du mal à dénicher des services de garde. La liste d'attente des garderies à 10 \$ par jour est tellement longue qu'elles ne trouvent pas de place pour leurs enfants dans ces centres.

Des femmes propriétaires de petites entreprises de produits naturels appréhendent les répercussions sur leur entreprise de la nouvelle loi qui entrera bientôt en vigueur. Elles craignent de devoir mettre la clé sous la porte.

Avez-vous des suggestions à faire aux femmes qui m'ont fait part de ces préoccupations?

• (1710)

**La présidente:** Veuillez donner une réponse courte. Vous avez 25 secondes.

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Je me reconnais dans ce que vous dites, car j'ai lancé mon salon de coiffure en novembre 2019, peu avant l'événement bien connu qui a commencé en mars 2020.

Mon entreprise est devenue un service non essentiel, mais je vous le donne en mille, quelqu'un a sorti le mot en « R ». Je n'aimais pas le mot « réorientation » à l'époque — je ne l'aime pas davantage aujourd'hui —, mais je devais trouver d'autres sources de revenus. J'ai donc accepté de faire des conférences et je me suis impliquée davantage dans la communauté. Je me suis mise ensuite à chercher des idées d'entreprises que je pourrais démarrer. Malheureusement, nous avons le fardeau de la diversification sur les épaules, mais c'est la vie.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Serré pour deux minutes.

**M. Marc Serré:** Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup de vos témoignages. Vos parcours inspirants font de vous des modèles pour de nombreuses personnes.

J'ai un autre modèle, mon magnifique neveu, qui est drag queen. Il s'appelle Michel Gervais, mais son nom de scène est Jenna Sep-pa...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Marc Serré:** Il fait des calembours en français... Il vient de la petite ville de Sturgeon Falls dans le Nipissing Ouest. Michel a abandonné l'école au secondaire. Il a dit qu'il n'y retournerait jamais en raison de la haine et de la stigmatisation. Il est allé étudier en cinéma à l'Université Ryerson. Ses parents le soutiennent énormément. Ma sœur Lynne, son conjoint Rob et les deux grands-mères ont assisté à tous ses spectacles de drag. Il est allé à Toronto et à Montréal et à plusieurs autres endroits au pays. Aujourd'hui, de retour à Sturgeon Falls, il organise des parades de la fierté, mais il est encore témoin de beaucoup de menaces et de haine. Il a 24 ans.

Madame Johnstone, ma question s'adresse à vous. Quelles suggestions feriez-vous au gouvernement fédéral pour que nous continuions à soutenir des jeunes comme mon filleul? Vous avez évoqué des solutions tout à l'heure. Que pouvons-nous faire pour que mon filleul, Michel, continue de se consacrer à sa passion et de poursuivre son rêve de drag queen?

**La présidente:** Vous avez 35 secondes.

**Mme Fae Johnstone:** Dans les communautés rurales en particulier, la conversation est tout à fait différente. Dans les petites villes, les droits et libertés et les espaces personnels sont beaucoup plus restreints. Voilà pourquoi j'estime que le public devrait être sensibilisé davantage. Davantage d'initiatives devraient être mises sur pied pour aider les gens à s'y retrouver dans les questions de genre et de sexualité.

Encore une fois, ces choses sont tellement abstraites. J'ai joué pendant 12 ans dans une équipe masculine de hockey et mes deux parents sont militaires. Ma mère a étudié au Collège militaire royal à l'époque la plus difficile pour les femmes. Les conversations doivent avoir lieu dans un espace autre que la sphère partisane et politique. Il est possible de rejoindre ou de toucher la plupart des gens, car la liberté de vivre selon sa vraie identité devrait être accessible à tout le monde, que ce soit dans les villages ou dans les centres urbains. Voilà la vraie finalité.

**La présidente:** Madame Johnstone, je ne sais pas comment vous avez fait pour vous arrêter à la seconde près. Les deux minutes sont écoulées. C'était parfait.

Nous passons à Mme Larouche pour une minute.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Je vais essayer d'être brève.

Comme gouvernement et comme employeur du secteur public, que faut-il faire en priorité pour s'assurer de créer un mouvement vers l'entreprise privée, pour encourager plus de femmes à se hisser à la tête d'entreprises, à siéger à des conseils d'administration, à oser se lancer en affaires et à s'adresser à des banquiers qui sont capables de leur faire confiance?

Qu'est-ce qui devrait être prioritaire?

[Traduction]

**Mme Lohifa Pogoson Acker:** Je regarde dans la pièce et je ne vois personne qui me ressemble. Je vais repartir chez moi et vous allez tenir des discussions sur moi et sur les obstacles que je dois surmonter. Vous allez proposer des solutions. Vous allez rédiger un rapport dont le contenu orientera les politiques publiques. Puisque je ne vois personne qui me ressemble aujourd'hui, j'imagine que ce ne sera pas davantage le cas aux stades ultérieurs.

La représentation des communautés est importante. Ce principe doit devenir une priorité. Plus important encore, vous devez faire participer la communauté à vos processus décisionnels. Je sais que vous le faites une fois de temps en temps, comme c'est le cas aujourd'hui, mais vous devez venir nous consulter au sein des communautés pour atteindre ces objectifs.

• (1715)

**La présidente:** C'est merveilleux.

Je cède la parole à Mme Gazan pour une minute.

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup.

J'aimerais parler du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ du Canada. Vu la montée de la haine et les répercussions disproportionnées de l'incertitude économique sur les communautés 2ELGBTQI+, quels changements ou mises à jour seraient nécessaires?

**Mme Fae Johnstone:** À son lancement, le plan a été qualifié d'évolutif. Il devait permettre d'instaurer l'équité complète pour les communautés queer et trans. Il ne contenait pas grand-chose sur le développement économique ou sur le rôle du Canada sur la scène internationale.

La portée des mouvements contre les théories du genre dépasse l'échelle locale. Ils sont en bonne partie financés par les États-Unis, mais ils essaient partout sur la planète. Davantage d'investissements doivent être faits dans les efforts de lutte contre la haine, ainsi que dans les communautés queer et trans locales.

Surtout, les investissements doivent survivre au gouvernement actuel. Que se passera-t-il lors du prochain changement de gouvernement? Qu'arrivera-t-il aux organismes des communautés queer et trans qui ont besoin de financement durable?

Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

C'était encore une fois impeccable.

Je mentionne à tout le monde que les cloches vont sonner bientôt. En fait, elles sont en train de sonner, mais nous avons terminé d'entendre les témoins.

Madame Pogoson Acker, madame Johnstone, c'était fantastique. Merci infiniment d'avoir fait entendre votre voix. Pour nous, il est primordial d'écouter tous les points de vue, et c'était tout simplement merveilleux.

Je dois obtenir le consentement unanime pour que nous poursuivions avec les travaux du Comité dès que nous aurons libéré la salle, ce qui ne sera pas évident.

Ai-je le consentement unanime des membres pour poursuivre?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente:** Très bien. La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>